

le petit



NOVEMBRE 2018 • N° 316

FORÉZIEN

ISSN 1145 - 6280

Mensuel d'informations de la ville de FEURS



1918
2018
LA VICTOIRE

■ **Concert au profit de l'association « Le chemin de Lola »**
Dimanche 18 novembre

■ **Scènes en Forez : expo « Peinture et gravure »**
Du 29 novembre au 13 décembre

À la une • p 3 à 4

Isabelle de Becdelièvre expose
pour Scènes en Forez
Concert au profit association
« Le chemin de Lola »

À ne pas manquer • p 5

Le Caméra photo-club expose
L'agenda de novembre

Actualités • p 6

Le lieutenant Cartet
nouveau patron des gendarmes

Le temps fort du mois • p 7 à 19

Commémoration
du centenaire
de l'armistice de 1918

Vie municipale • p 20 à 21

La navette municipale

Animations - manifestations • p 22 à 29

Boutique éphémère d'Artimuse
Rendez-vous des lutins
Concerts au château du Rozier
Nouveautés à la MJC
Prévention cardiaque avec le CCAS
Loto
Conférences
Concert avec Scènes en Forez
Marche
(A)musée-vous !
Concours de boules
Caméra photo-club
Visite gratuite du musée d'Archéologie
Gilles Porte & Ciné Feurs

Hommage - État civil • p 30**Libre expression des élus • p 31****Zoom sur...
Façonner Feurs de belle manière**

Des nouveaux bancs ont été installés dans Feurs. Un est venu compléter ceux déjà en place dans le secteur du château du Rozier. Dans ce secteur calme et largement ombragé, ce sera une occasion supplémentaire pour les promeneurs de faire une petite halte.

Dans le cadre de l'aménagement du boulevard de l'hippodrome, deux autres ont été positionnés le long du chemin réservé aux piétons et aux cyclistes.

Un troisième va être rajouté à l'angle du boulevard de l'hippodrome et de la rue des Minimes, dans le square Raymond-Goléo.

Façonner Feurs de belle manière, en offrant la possibilité aux Foréziens de profiter pleinement de leur ville, c'est quelque chose d'impératif dans chaque dossier traité par la municipalité.

**Le petit
FORÉZIEN N° 316**

NOVEMBRE 2018 - ISSN 1145-6280
Mensuel d'informations de la ville de Feurs
édité par la mairie de Feurs, place Antoine-Drivet
B.P. 131 - 42110 Feurs
Tél. : 04 77 27 40 08 - Fax : 04 77 26 50 60
Courriel rédaction : mairie.petitforezien@feurs.fr
Courriel publicité : mairie.petitforezien.pub@feurs.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Taite
Chef de rédaction : François Perrot
Photos : F. Perrot, S. Bouchut (commerces), droits réservés
Publicité : Sylvie Bouchut
Mise en page : Xtreme Com - 42110 Civens - 04 77 26 61 77
Impression : Imprimerie Chirat
42540 St-Just-la-Pendue - 04 77 63 25 44
Tirage : 7 100 exemplaires ; onze numéros/an
Distribution : Adrexo - Dépôt légal à parution.
Magazine imprimé avec des encres végétales.
Le Petit Forézien sur internet : www.feurs.org



Isabelle de Becdelièvre présente « Peinture et gravure »

Du 29 novembre au 13 décembre

Lorsque l'on évoque le travail artistique d'Isabelle de Becdelièvre, on est charmé par ses modes d'expressions variés. Sa pratique du dessin est le fondement de son travail et le commen-

cement de tous ces projets et réalisations artistiques.

Elle explore aussi tout autant le domaine de la peinture, gouache, pastel, ... que celui de la gravure, de l'eau-forte.

S'il l'on se penche sur ses dessins, monotypes ou peintures, les visiteurs trouveront une même constance. Sa quête de lumière demeure mais aussi son goût pour la couleur. Son travail graphique et pictural lui permet de capter un mouvement, une expression... de saisir un instant de vie, un frémissement de l'être, de la nature, de fixer une lumière éphémère ou de traduire une émotion passagère.

Tout ce qu'elle côtoie vibre, raisonne en elle devient une source d'inspiration. Il n'y a pour elle ni de petits ni de grands sujets.

Isabelle de Becdelièvre exposera à Feurs, invitée par Scènes en Forez. Elle accrochera ses belles œuvres sur les cimaises, dans le patio de la maison de

la commune, à cheval sur fin novembre et début décembre. Rappelons que l'artiste expose depuis l'an 2000, seule ou en groupe, principalement dans le Rhône, le Puy-de-Dôme et la Loire. Ses vingt-cinq années d'expérience en tant que professeur d'art font qu'elle participe à des éditions de livres d'artistes avec l'association des graveurs de l'Empreinte, en lien avec des écrivains contemporains.



Isabelle de Becdelièvre.

• Du 29 novembre au 13 décembre, patio de la maison de la commune. Entrée libre



Une œuvre de l'artiste : monotype barque.

chatagnon
CABINET
immobilier

carte professionnelle n° CPI 42032018000027561 - Tél : 06 16 55 91 40 - Fax : 04 88 04 92 47
contact@chatagnon-immobilier.fr - www.chatagnon-immobilier.fr

Transactions immobilières
Stéphanie CHATAGNON MERMIER
6 rue du 19 mars 1962 - 42110 Feurs

A FEURS, bénéficiant d'une très bonne situation, à proximité du parc et commerces, dans bel immeuble ancien, trois appartements rénovés alliant charme, confort et authenticité :

- au rez de chaussée un appartement T2, 60.40 m² comprenant séjour avec cuisine équipée, une chambre avec dressing, une salle de bains, wc, cave **au prix de 138 900 €**
- au 1^{er} étage un appartement T3 68.45 m² comprenant salon avec cuisine équipée, salle de bains, wc, 2 chambres avec dressing, cave **au prix de 157900 €**
- au 2^{ème} étage un appartement T3 72.02 m² comprenant salon avec cuisine équipée, 2 chambres avec dressing, salle de bains, wv, cave, **au prix de 165900 €**



Tous les appartements seront livrés avec cuisine équipée électro ménager compris (réfrigérateur/congélateur, four, plaques induction, hotte, lave vaisselle) et les salles de bains seront équipées d'un lavabo 2 vasques, d'une douche et d'une baignoire. Chauffage individuel

Petite copropriété de 3 lots en cours de constitution, faibles charges.

Plan en 3D consultables sur site internet.

■ Concert au profit de l'association « Le chemin de Lola »

Dimanche 18 novembre



L'association musicale de Feurs.

Deux orchestres d'harmonie se rassemblent pour une cause généreuse, participer à la collecte de fonds pour l'association « Le chemin de Lola ». Ce sera le dimanche 18 novembre, au théâtre du forum, à la maison de la commune. Les deux phalanges musicales sont réputées dans la région puisqu'il s'agit de l'harmonie

des verriers de Veauche et l'orchestre d'harmonie de l'association musicale de Feurs. Ces deux ensembles interpréteront des musiques de films, de comédies musicales et de dessins animés. Durant l'entracte, vous pourrez profiter du coin buvette mais aussi d'un atelier de décoration et vente de gâteaux animé par les Dutchy's.

• **Dimanche 18 novembre, 15 h 30, théâtre du forum. Entrée : 5 euros (participation minimum).**

Les réservations des places sont prises au bureau d'information touristique de Feurs, place Antoine Drivet ou par internet sur : www.forez-est.com

■ Et aussi un vide grenier spécial puériculture

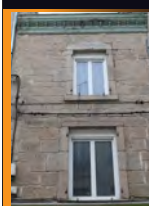
L'association « Le chemin de Lola » organise son sixième vide grenier spécialement dédié aux objets de puériculture. Cette manifestation se déroulera à la salle des fêtes (intérieur et extérieur), de 8 heures à 18 heures non-stop, le dimanche 4 novembre.

Attention, les personnes voulant exposer doivent obligatoirement s'inscrire à l'avance, par courrier électronique, auprès des organisateurs. Le prix est de 9 euros les trois mètres à l'intérieur de la salle des fêtes et de 6 euros les trois mètres à l'extérieur, avec table et chaise.

L'entrée est gratuite pour les visiteurs. Il y aura une petite restauration sur place.

• Tél. 06 08 98 50 37 ; Inscriptions par courriel : lolamanifestations@orange.fr

ROCHETTE immobilier



FEURS CENTRE VILLE, à vendre ou à louer Très bon emplacement dans rue commerçante, immeuble composé au rdc d'un local commercial a/vitrine de 2 pces de 30 m² a/coin cuis. et wc. Cour fermée sans vis à vis. A l'étage cuis.-salon de 30 m², wc, 2 ch., sdb a/douche, grenier aménageable de 30 m², jolie cave en pierre. Refait à neuf de la cave à la toiture, chauff. électrique par le sol,

fenêtres PVC dble vitrage a/volet roulant en alu. Classe énergie C. 130 000 €. Honoraires à la charge du vendeur.



MONTROND LES BAINS, dans petit immeuble en centre ville actuellement loué 5700 euros par an, local commercial situé au rez de chaussée. 75 000 €. Honoraires à la charge du vendeur.

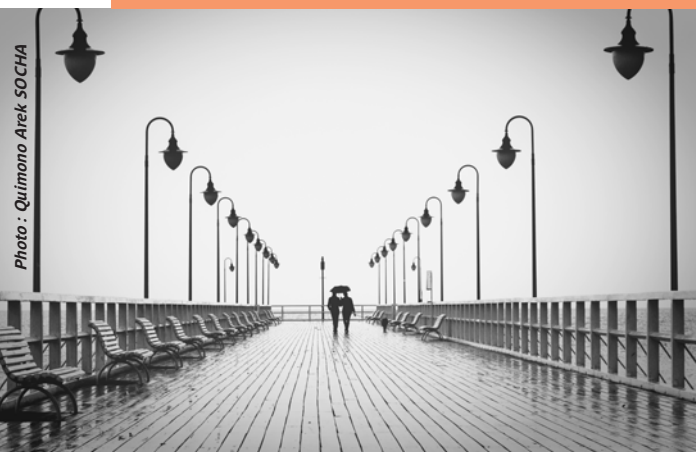
8 Place Carnot 42110 Feurs - 04 77 28 99 71 • www.rochette-immobilier.com

Don de sang

Mercredi 14 novembre

Venez le mercredi 14 novembre entre 9 heures et 12 heures et entre 16 heures et 19 heures à la salle des fêtes.

Vous rencontrerez les personnels de l'EFS de Saint-Étienne et les bénévoles du comité local de la Croix-Rouge. Si vous êtes âgés de 18 à 70 ans et reconnus apte à l'issue de l'entretien préalable, vous pourrez donner votre sang.



Le Caméra photo-club expose

Du 16 au 26 novembre

Les amateurs de l'art photographique attendent —toujours— avec impatience l'exposition de fin d'année du Caméra photo-club de Feurs. Il faut dire que la présentation d'automne des travaux des membres du Caméra photo-club est toujours d'une grande richesse. Cette année, les photographes ont travaillé sur quatre thèmes : la pluie, les mains, la nuit et toujours un thème libre. Les meilleurs clichés seront présentés aux Foréziens du 16 au 20 novembre dans le patio de la maison de la commune.

L'agenda • Novembre • Feurs

Vendredi 2

- Exposition « Silex and the City : la famille Pierre à Feurs ! », musée d'Archéologie (jusqu'au 1^{er} février 2019)
- Ouverture de la boutique éphémère d'Artimuse, 7 rue Waldeck-Rousseau (jusqu'au 30 décembre)
- Le rendez-vous des lutins, médiathèque, 10 h
- Soirée jeux de société, château du Rozier, 20 h 30

Samedi 3

- AG de la Squadra forézienne, maison de la commune
- Exposition « Autour de l'armistice » par les Amis du patrimoine, chapelle des Martyrs, 10 h à 12 h et 14 h à 17 h
- Basket, NM1, EFF – Andrézieux, forezium André-Delorme, 20 h
- Concert chanson française, Gil Chovet et Tom Bird, château du Rozier, 20 h 30

Dimanche 4

- 6^e vide grenier spécial puériculture organisé par l'association Le chemin de Lola, salle des fêtes, 8 h à 18 h
- Exposition « Autour de l'armistice » par les Amis du patrimoine, chapelle des Martyrs, 10 h à 12 h et 14 h à 17 h
- Rugby, promotion d'honneur, RCF – AS Roannaise, stade de l'hippodrome, 15 h

Mardi 6

- Commémoration du centenaire de la fin de la Grande Guerre, exposition « Devoir (s) de mémoire des écoliers, collégiens et lycéens », patio de la maison de la commune (jusqu'au 14 novembre)
- Ciné conférence « Au fil du temps » avec Virginie Chaverot, Ciné Feurs, 20 h 30

Mercredi 7

- Sortie fun/sportive pour les ados avec la MJC, les mercredis après-midis (jusqu'au 19 décembre)
- Conférence des Amis du patrimoine par Paul Valette « Feurs, une petite ville dans la Grande Guerre », maison de la commune, 20 h

Jeu 8

- Sortie du groupement mycologique, parking de l'hippodrome, 9 h
- Atelier « Être acteur de la santé de son cœur », CCAS, 14 h à 16 h (tous les jours jusqu'au 29 novembre)

Vendredi 9

- AG de l'ADSE, maison de la commune, 18 h
- Des livres et vous, « La première guerre mondiale à travers les romans », médiathèque, 18 h 30
- Loto des jeunes des Enfants du Forez, salle des fêtes, 19 h 30
- Conférence débat de l'ADSE : « OGM cachés, nouveaux OGM, OGM transgéniques, où en est-on ? », théâtre du forum, 20 h

- Concert « Comme John », château du Rozier, 20 h 30

Samedi 10

- Exposition « Autour de l'armistice » par les Amis du patrimoine, chapelle des Martyrs, 10 h à 12 h et 14 h à 17 h
- Théâtre, conférence gesticulée « Paravent bucolique, virage ou mirage agricole », château du Rozier, 14 h 30
- Repas dansant organisé par le Krav'maga, salle des fêtes
- Chanson française avec Scènes en Forez « Mourir pour des idées » de Joël Favreau, théâtre du forum, 20 h 30

Dimanche 11

- Marche avec les Randonneurs du dimanche, place Dorian, 8 h 30
- Commémoration du centenaire de la fin de la Grande Guerre, dépôt de bleuets par les enfants du CMJ à l'église, messe du souvenir avec l'AMF et la chorale A Croch'coeur, église Notre Dame, 9 h 15
- Exposition « Autour de l'armistice » par les Amis du patrimoine, chapelle des Martyrs, 10 h à 12 h et 14 h à 17 h
- Commémoration du centenaire de la fin de la Grande Guerre, cérémonies commémoratives du centenaire de la fin de la Grande Guerre, départ place Antoine Drivet, 11 h
- Projection des films, Ciné Feurs *La grande illusion*, 17 h 30 ; *Les gardiennes*, 20 h 30

Mardi 13

- Sortie du groupement mycologique, parking de l'hippodrome, 9 h
- Conférence « Qu'est-ce que l'homéopathie ? », lycée du puits de l'aune, 18 h 30

Mercredi 14

- Don de sang, salle des fêtes, 9 h à 12 h et 16 h à 19 h
- (A)musée-vous, musée d'Archéologie, 15 h
- Conférence organisée par Les Amis du patrimoine « La mosaïque évolutive » par Christian Fauquenois, salle Guichard, maison de la commune, 20 h 30

Vendredi 16

- Exposition du Caméra photo-club, patio de la maison de la commune (jusqu'au 26 novembre)
- Concert rock, « Château Lagourde et Kéops expérience », château du Rozier, 20 h 30

Samedi 17

- Exposition « Regards 14ans/2018 », collègue Saint-Marcellin-Champagnat, 9 h à 12 h
- AG du comice, maison de la commune, 10 h
- Exposition « Autour de l'armistice » par les Amis du patrimoine, chapelle des Martyrs, 10 h à 12 h et 14 h à 17 h
- Basket handisport, Nat 1 B, CH Forézien – CAPSAAA Paris, forezium André-Delorme, 16 h

- Soirée dansante du Country-club, salle des fêtes

- Basket, NM1, EFF – Boulogne, forezium André-Delorme, 20 h
- Concert chanson française, Yvan Marc, château du Rozier, 20 h 30

Dimanche 18

- Concours de boules organisé par l'Amicale laïque, challenge brasserie du théâtre, boulodrome du Palais, 7 h 45
- Exposition « Autour de l'armistice » par les Amis du patrimoine, chapelle des Martyrs, 10 h à 12 h et 14 h à 17 h
- Concert au profit de l'association Le chemin de Lola, théâtre du forum, 15 h 30

Lundi 19

- Loto après-midi, Ciné Feurs, 15 h

Mardi 20

- Ciné mardi, ciné Feurs, 20 h 30

Mercredi 21

- Caméra photo-club, théâtre du forum, 20 h 15

Jeu 22

- Repas annuel du groupement mycologique

Vendredi 23

- Colloque du comité de la Loire d'athlétisme, maison de la commune
- Concert « Tiburk – Dub », château du Rozier, 20 h 30
- Projection du film Libre de Michel Toesca dans le cadre de « Festisol » et débat animé par UVA, Ciné Feurs, 20 h 30

Samedi 24

- Football, régional 1, USF - Rhône vallée FC, stade Maurice-Rousson, 18 h
- Concert blues, Austin Walking Cane (USA), château du Rozier, 20 h 30

Dimanche 25

- Visite guidée gratuite du musée, atelier fabrication bijou préhistorique, musée d'Archéologie, 14 h
- Loto organisé par L'Envol, salle des fêtes, 14 h 30

Jeu 29

- Exposition « Peinture et gravure » par Isabelle de Becdelièvre organisée par Scènes en Forez, patio de la maison de la commune (jusqu'au 13 décembre)

Vendredi 30

- Collecte de la banque alimentaire de la Loire
- AG de la gymnastique volontaire, maison de la commune
- Concert Kunta, After DJ set tropical, Ethio hip-hop, château du Rozier, 20 h 30
- Projection du film *L'État contre Mandela et les autres* en présence de Gilles Porte co-réalisateur, Ciné Feurs, 20 h 30

Le lieutenant Cartet, nouveau patron des gendarmes foréziens



Le lieutenant Cartet lors de sa prise de commandement.

Âgé de trente-huit ans, le lieutenant Sylvain Cartet vient de prendre le commandement de la brigade territoriale autonome de Feurs. Une cérémonie militaire, présidée par le sous-préfet de l'arrondissement, Rémi Recio, marqua sa prise de fonction.

Après la revue du peloton d'honneur et le salut au drapeau français, le chef d'escadron Thierry Cassagnes-Gourdon, commandant la compagnie de gendarmerie de Montbrison, devait présenter aux gendarmes foréziens —impeccablement alignés— leur nouveau chef.

Une fois la prise d'arme terminée, ce fut l'heure des allocutions.

Dans son discours le chef d'escadron Cassagnes-Gourdon présenta le lieutenant Sylvain Cartet qui avait à ses côtés, son épouse. Originaire de Roanne, il débute sa carrière à l'âge de dix-neuf ans en tant que gendarme adjoint volontaire à La Tour du Pin

(Isère). Deux ans plus tard il est sous-officier de gendarmerie affecté à Pont-à-Vendin (Pas-de-Calais), Beaujeu (Rhône), La Pacaudière, Saint-Just-en-Chevalet puis à Thizy les Bourgs (Rhône). Après ces différents passages dans les unités, il rejoint l'école de gendarmerie de Montluçon (Allier). Dans le

Bourbonnais, il était formateur et commandant de peloton. Après sa réussite au concours d'officier, il est nommé lieutenant à la tête des vingt-deux gendarmes basés à la caserne capitaine Alain-Nicolas, à Feurs.

André Merle, procureur-adjoint de la République devait saluer le travail des gendarmes foréziens tout en félicitant le lieutenant Cartet pour sa prise de poste. Rémi Recio, sous-préfet, lui souhaita une excellente adaptation dans ses nouvelles missions. Parmi les invités, nous notons la présence de Marianne Darfeuille, conseillère départementale, première adjointe représentant le maire de Feurs excusé, des élus de Feurs et des communes du canton, des gendarmes de la compagnie de Montbrison et des brigades voisines, des membres de l'association des Médailleurs militaires, des représentants des sapeurs-pompiers, des gendarmes retraités, etc ...

Médailles et lettres de félicitations

Lors de cette prise d'arme, quatre militaires ont été honorés pour leurs actions par le chef d'escadron Cassagnes-Gourdon. Le maréchal des logis-chef Johan Muller et le gendarme Guillaume Driesbach ont reçu la médaille de la protection militaire du territoire, agrafe « Trident ». Les gendarmes adjoints volontaires Brousse et Ouerchefani, affectés au PSIG de Montbrison (peloton de sécurité et d'intervention de la gendarmerie), ont reçu une lettre de félicitations suite à l'interpellation de trois auteurs d'un vol à main armée



À l'honneur !

Allo ! c'est le plombier

SYLVAIN JOUBERT

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
PLOMBERIE - SANITAIRES
ENTRETIEN DE CHAUDIÈRE
ÉNERGIE RENOUVELABLE

RGE QUALIBAT
RGE Quali Bois 2016
PGM PROFESSIONNEL DU GAZ

HITACHI

Plus que 3 mois pour bénéficier du crédit d'impôt sur :

N'attendez plus...

Le spécialiste de la maintenance-dépannage
LES MOIS ENTRETIEN DE CHAUDIÈRES

• INTERVENTION RAPIDE
• TOUTES ÉNERGIES
• TOUTES MARQUES

• Chaudière FUEL
• Chaudière GAZ
• Chaudière BOIS
• Poêle à bois/granulés
• Pompe à chaleur
• Ramonage cheminée

FACE AU CC CARREFOUR - FEURS • 04 77 26 37 52 • www.sylvain-joubert-feurs.fr

SOS-BRICOLAGE

1^{er} Réseau national de Bricoleurs Professionnels à domicile
Bricolage • Jardinage • Services

Pour tous les petits travaux que vous ne pouvez ou ne savez pas faire.

DEVIS GRATUIT

Philippe Garde • 06 60 73 64 71
philippe.garde@sos-bricolage.com

Cent ans...

Le 11 novembre 1918 l'armistice est signé à l'aube, libérant la France de la guerre. À Feurs, comme partout, ce fut quatre années de pénurie et de souffrance.



Le 11 novembre, à 11 heures, sur l'ensemble des champs de bataille, les clairons militaires reçoivent l'ordre de sonner le « Cessez le feu ». À l'unisson, tous les clochers de France se mettent à tinter du plus fort qu'ils peuvent. Les cloches sonnent à la volée pour propager la bonne nouvelle. L'armistice est signé, c'est la fin de l'horreur. Une guerre —comme toute guerre— ô combien terrible et meurtrière. Fauchés par des salves de mitrailleuses ou par les tirs d'obus, certains gazés, la jeunesse de l'époque meurt sur les champs de bataille pour notre liberté. On dénombre 1 400 000 de soldats français et coloniaux tués. Au total, si l'on compte toutes les nationalités, les civils et les militaires,

environ dix millions de personnes ont perdu la vie.

« La fleur au fusil »

En 1914, Feurs est une grosse bourgade de près de 4 000 âmes. Le conseil municipal, lors de sa séance de janvier, est préoccupé par le projet de la reconstruction d'un pont afin de remplacer celui suspendu sur la Loire. Joannès-Garand, directeur propriétaire du théâtre invite les Foréziens à l'inauguration de son théâtre (feu le ciné-théâtre, aujourd'hui Ciné Feurs). Le dimanche 31 mai, on y jouera La petite chocolatière, comédie en quatre actes de Paul-Gavault qui est le plus grand succès du théâtre de la Renaissance à Paris. Et, sur l'affiche, il est clairement mentionné bien visiblement en caractères très gras, que : « Le bénéfice de cette soirée sera de suite et entièrement versé aux pauvres de la ville ». La location se fait au café du théâtre.

Et puis survint la guerre... La dernière était la guerre franco-allemande de 1870. Une défaite pour la France et la perte de l'Alsace-Lorraine. En 1914, lorsque l'ordre de mobilisation est ordonné, militaires et appelés partent « la fleur au fusil ». Chacun pensant à une guerre « éclair » du fait de l'invincibilité des troupes françaises. Hélas...

J'ai souhaité que ce centenaire soit marqué par le respect dans l'hommage rendu aux acteurs et à toutes les familles qui ont connu ce conflit mondial. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont travaillé pour faire de cet hommage un moment historique pour notre ville, où tous les Foréziens pourront se rassembler dans le recueillement.



Jean-Pierre Taite
Maire de Feurs



Feurs - Château du Rozier, occupé par une ambulance pendant la Guerre 1914-1918

Le château du Rozier, occupé par une ambulance pendant la Guerre 1914-1915 est la légende de la carte postale éditée par la maison Golzio.

Collection privée François PERROT

Les nouvelles sont terribles. Les batailles sont à leur paroxysme. Dans l'est de la France, sur les terres pilonnées par les canons du kaiser Guillaume II empereur d'Allemagne, il ne reste que des troncs d'arbres dénudés, de vastes et profonds cratères d'obus et des corps déchiquetés. Les conditions de vie dans les tranchées sont d'une dureté inimaginable. Une cruauté sans nom ! Des attaques au gaz sont lancées. Les souffrances sont atroces.

L'effort doit être fourni par toutes et tous. Dans le Gier, les fonderies produisent du matériel de guerre : blindage des navires, canons, obus, chars Saint-Chamond, ... En 1915, en bordure de la voie de chemin de fer, près de la gare de Feurs, la fonderie sort de terre. Sa vocation est de réaliser des pièces moulées en fonte. La société des aciéries de Feurs vient de naître. Elle rejoint les autres entreprises foréziennes existantes : sa voisine l'usine Rousson, la féculerie Nigay, la fonderie Caillot, la manufacture de pailles métalliques du Forez Rageys & Bourgin, la fabrique de glacières Pariel, la manufacture française d'appareils de cuisine et de chauffage F. Vulin, ... Feurs est une terre agricole. J. Chassagnon y fabrique des charrues.

La guerre s'enlise. Le pays souffre. Feurs ne fait pas figure d'exception. La disette s'installe malheureusement de façon pérenne. On croise dans les rues de plus en plus de femmes toutes vêtues de noir. La mort enveloppe toutes les villes, tous les villages jusqu'au plus petit des hameaux. Aucune famille n'est épargnée.

Des troupes stationnent à Feurs. Le 102^e territorial à son poste de police place de l'hôtel de ville. Une compagnie du 98^e de ligne y fait halte.

Le château du Rozier est réquisitionné pour servir d'ambulance, un hôpital de campagne.

La pénurie est là. Les pénuries sont là... Les denrées alimentaires se font rares. Le charbon n'arrive plus à Feurs ou que rarement et ce, depuis le début du conflit. La gestion du charbon est du reste une affaire récurrente —et importante— lors des séances du conseil municipal.

Le 16 octobre 1918, Antoine-Drivet, maire de Feurs, prend un arrêté suite au rapport signé par le docteur Guillemand. « En raison d'une épidémie de grippe qui va en augmentant

de jour en jour... les écoles primaires et maternelles publiques et privées de la commune de Feurs seront fermées jusqu'au trois novembre 1918 inclus ».

Le 11 novembre, dans la brume du petit matin dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne, est immobilisé un wagon. Il provient du train d'État-major du maréchal Foch. Vers 5 h 15, les plénipotentiaires français, anglais et allemands signent l'armistice annonçant le cessez le feu pour 11 heures.



Sur ce document de 1919 de la manufacture de pailles métalliques du Forez, il a été rajouté « fournisseurs de la guerre de la marine et des chemins de fer ».

Les moyens de communication de l'époque, télégraphe, téléphone, pigeons voyageurs, estafettes, ... colportent cette information capitale. Cette bonne nouvelle attendue depuis des années : la fin des combats ! Il y a cent ans, la France certes profondément meurtrie, ravagée et détruite, est tout de même soulagée. Mais à quel prix... ! Georges Clemenceau prononce, ce soir-là : « Nous avons gagné la guerre et non sans peine. Maintenant il va falloir gagner la paix, et ce sera peut-être encore plus difficile ».

Le traité de paix est signé à Versailles le 28 juin 1919 ratifiant la fin de la guerre 1914 - 1918. La paix est bel est bien là ! Mais pour combien de temps...

Nos aïeux sont loin d'imaginer qu'un simple soldat, engagé volontaire en août 1914 dans le 16^e régiment d'infanterie de réserve bavarois allait, dans les années 30, violer le traité de Versailles, devenir le führer du III^e Reich et provoquer le deuxième conflit mondial...

La paix est fragile. Protégeons-là en nous fédérant et sans jamais oublier ceux qui ont versé leur sang pour notre liberté, même s'il y a cent ans... !

François Perrot



Sur la lettre des établissements Vulin (marques déposées Azurée & Français) le rajout d'un « timbre » tricolore indique clairement la couleur !

Rue de la République, lorsqu'ils le peuvent, les Foréziens viennent « Au grand jardin d'Espagne & du midi » chez Gabriel-Réus. On y trouve notamment des primeurs mais aussi des oranges, mandarines, citrons et grenades.

Mais Feurs vit déjà pour le cheval et le cheval fait déjà vivre Feurs. La sellerie Bandièra, sise rue de la République, travaille avec la maison Delpoux à Paris-Levallois, fabriquant de sulkys.

Mais c'est quoi vraiment un armistice ?

L'armistice est la suspension totale ou partielle des hostilités entre deux armées, en particulier pour permettre au pays qui en fait la demande d'étudier les conditions de fin de guerre de l'adversaire.

Dans le cas de la première guerre mondiale, trois armistices ont été signés. Le premier, celui du 11 novembre pour une durée de trente-six jours. Il sera renouvelé trois fois, le 12 décembre 1918 et le 16 janvier 1919, pour une durée illimitée. Ce n'est que le 28 juillet 1919 que sera signé le traité de Versailles.



Des militaires du 102^e territorial en poste à Feurs en mars 1915.

Quand Pierre-Louis-Mollon, conducteur de char durant la Grande Guerre, racontait ses souvenirs dans Le Petit Forézien...



Pierre-Louis-Mollon était conducteur de char durant la première guerre mondiale et occupait la même place que ce chauffeur sur cette photo originale.

C'était à l'occasion du 75^e anniversaire du 11 novembre 1918. En 1993, il était le dernier Poilu forézien encore en vie. Souvenirs...

« **M**a grand-mère paternelle créa et dirigea très longtemps l'hôtel du Cheval blanc » racontait Pierre-Louis-Mollon qui y était né le 7 novembre 1899. « Ma grand-mère maternelle tenait, elle, un bureau de tabac rue d'Urfé avant de s'installer à l'angle des rues de la Font qui pleut et Gambetta, une épicerie qu'elle avait créée. » Ses parents tenaient un bistrot place du marché (aujourd'hui place Geoffroy Guichard) avant que son père ne devienne voiturier.

« J'avais quinze ans lorsque la guerre fut déclarée. Je m'en souviens bien. J'étais avec un attelage de mon père, avec un petit poney. On avait des terrains près des anciens établissements Dessertine. Mon père m'avait envoyé chercher des légumes. Je revenais avec la voiture et le poney quand les cloches ont sonné, je me trouvais à hauteur de l'actuel rond-point de la Noaille. »



Pierre-Louis-Mollon

Les années passent. La vie forézienne s'écoule au rythme d'un pays en guerre.

En 1917, à dix-huit ans, (la majorité à cette époque était à vingt-et-un ans), Pierre-Louis-Mollon travaille comme mécanicien-chauffeur chez Marius-Jourlin. Il quitte son Forez natal pour rejoindre l'armée française, à Clermont-Ferrand. Il est immédiatement affecté au 504^e régiment de chars d'assaut puisqu'il manquait cruellement de mécani-

ciens-chauffeurs dans ce type d'unité. Peu de temps après son incorporation volontaire, il bascule au 505^e régiment de chars d'assaut.

« J'étais aux commandes d'un des derniers chars Renault, ceux qui sont arrivés après les gros de vingt-quatre tonnes. Ils roulaient trop doucement et presque tous les gros chars ont échoué. Les chars que nous avons ne faisaient que six tonnes. Ils étaient plus maniables et surtout plus rapides. »

« On devait foncer ! »

Les pilotes de ces engins devaient tout de même être très méfiants. « Nous étions à la merci de peu de choses, un trou, un éclat d'obus près d'une chenille... Si jamais on s'arrêtait, même l'espace d'une minute, un coup de 77 ou bien une rafale de fusil-mitrailleur avec des balles en noyau d'acier et c'était fini... On devait foncer ! Il ne fallait même pas avoir peur d'écraser un mort... Il fallait aussi se méfier de l'aviation. »

..... Notre escouade, commandée par un officier du grade de lieutenant était composée de cinq chars. Trois étaient équipés d'un canon de 37 mm et deux mitrailleuses. Nous étions continuellement déplacés et nous n'avions pas de base déterminée. Dès que l'ennemi opposait une résistance, nous arrivions. La plupart des déplacements se faisaient de nuit. J'ai combattu dans la Meuse et particulièrement dans la région de Verdun mais aussi dans les Vosges. »

Il faut savoir que lors des déplacements lointains, ceux-ci étaient réalisés grâce au chemin de fer.

La mission première des régiments de chars d'assaut était bien naturellement... l'assaut ! Les positions avancées des troupes adverses, appelées les « nids » étaient la cible principale des chars fabriqués dans la région stéphanoise. Une fois le « nid » détruit, les fantassins fonçaient dans les lignes ennemies.

« J'ai eu peur ! »

« J'ai eu peur ! Nous étions deux à l'intérieur du char, le canonnier et le conducteur, moi en l'occurrence. Nous attendions l'heure H. J'avais pris ma place. Le canonnier, un sous-officier, se trouvait dans la tourelle. Je m'étais bien équipé. J'avais ajusté mon masque et mes lunettes d'acier. J'avais mon poignard et mon revolver entre les jambes, à portée de main. C'est alors que le sous-officier me demande où j'avais l'intention de me rendre. "Débarrasse-toi de tout cela" cria le chef de char "Tu ne risques pas de conduire ainsi !" J'avais réellement la frousse. »

Pierre-Louis-Mollon a été un des rescapés de ces interminables batailles. Si le temps efface certaines images, si le temps altère certains souvenirs, d'autres, en revanche, sont indélébilement conservés dans la mémoire. Des



Un char de combat Renault T 17

images fortes, insoutenables, qui ne peuvent que servir les avocats de la paix. Pierre-Louis-Mollon n'oublia jamais son camarade, M. Jourdan, apprenti-boucher à Feurs, lui aussi engagé volontaire. Canonnier, il tomba au champ d'honneur le 23 juillet 1918.

Le 11 novembre 1918, Pierre-Louis-Mollon se trouve dans la région de Nancy. Son escouade est prête pour partir au feu lorsqu'un capitaine annonce la fin de la guerre. « Pendant huit jours nous sommes restés en dehors du régiment... On courrait par la ville, on était reçu de partout, on mangeait un coup chez l'un, un coup chez l'autre et on couchait où on trouvait... C'était la belle vie ! »

Le général Estienne, commandant le régiment décora Pierre-Louis-Mollon de la Croix de guerre 14-18 avec étoile. Également cité à l'ordre du régiment, l'officier supérieur devait dire : « Conducteur de char très calme sous le feu. Le 28 septembre 1918, a conduit son char à deux reprises à l'attaque d'un bois, sans se laisser impressionner par un violent tir de mitrailleuses et de convois anti-tanks. » L'Écho paroissial de Feurs devait relater cette décoration.

À son retour de la Grande Guerre, Pierre-Louis-Mollon retrouve son père et devient chauffeur routier. Il conduit un camion « AS » américain. En revenant à Feurs, il découvre une nouvelle grande usine, implantée au sud de la ville. Il s'agit des fonderies et aciéries construites en 1915.

En 1924, il épouse Thérèse, une jeune bourbonnaise native de Moulins. Ils fêteront en 1994, leurs soixante-dix ans de mariage, les noces de platine.

Lors de la seconde guerre mondiale, l'armée française réquisitionne le camion, le matériel et même Pierre-Louis-Mollon qui n'était pourtant pas mobilisable... Il était à Troyes à cette époque.

De retour à Feurs après le deuxième conflit mondial, lors d'une promenade au-dessus de la gare, il rencontre et discute avec René-Dupuy, garagiste qui l'embauche sur le champ ! C'est l'époque où il faut installer des chaudières à charbon de bois sur les camions. Il travaille donc vingt-cinq années pour le compte de ce garage situé à l'angle de la rue de Verdun et du boulevard de l'hippodrome.

Le 02 décembre 1995, Pierre-Louis-Mollon s'est vu remettre la croix de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur, peu de temps avant son décès, le 6 avril 1996.

Il repose à l'ancien cimetière. Sur sa tombe est scellée une palme funéraire de Légion d'honneur. Une plaque souvenir, flanquée du drapeau tricolore, a aussi été déposée par l'association des anciens combattants de Feurs.



Pierre-Louis-Mollon lors de sa remise de sa Légion d'honneur.

..... **Enfant de Feurs et héros de 1914-1918**

Le général Henri Mathias-Berthelot est né à Feurs. C'est un illustre personnage de l'histoire de deux pays : la France et la Roumanie. Une ville de Roumanie porte son nom.

Le 7 décembre 1861, Claude Berthelot, vingt-sept ans, capitaine de gendarmerie à Feurs pousse la lourde porte de l'hôtel de ville. Il est dix heures. Il vient déclarer la naissance de son fils, Henry Mathias Berthelot. Son épouse Françoise Coquard, vingt-six ans, a accouché à sept heures du matin, en leur domicile.

Ses dires sont couchés à l'encre noire sur le registre de l'état civil par Auguste-Broutin, maire. Deux témoins signent également. Il s'agit de Claude-François-Coulon, légiste et Jacques-Thomas, cordonnier.

Très attaché à Feurs

Le général Berthelot était très attaché à Feurs. À plusieurs reprises il devait écrire à la rédaction de *L'Écho paroissial* pour la remercier. « De Jassy, à la date du 29 novembre 1917, le général Berthelot, à la tête de la mission militaire française en Roumanie, accusait réception de L'Écho en ces termes : « Merci encore Monsieur l'Abbé pour le fidèle Écho du carillon de Feurs qui me parvient dans le pays de Roumanie que les événements ont mis un peu trop loin de France. Croyez à mes sentiments les plus dévoués et acceptez en souvenir cette photographie ».

Lorsqu'il en a l'âge, Henri Mathias Berthelot est envoyé à Billom pour être enfant de troupe. Il effectue ensuite ses études secondaires au Lycée de Lyon (Ampère). Bachelier ès science en 1879, il réussit le concours de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en 1881. Il achève sa formation comme sous-lieutenant au 1^{er} régiment de zouaves de Koléas, en Algérie. Le 25 février 1885, il débarque à Haïphong. En Indochine – pour l'unique fois de sa carrière – Berthelot connaît le contact direct avec le terrain en temps de guerre. Il fait son baptême du feu à Than-Maï, dans le Do-Ngaï. Il est promu lieutenant en 1866.

Atteint par les fièvres, il est rapatrié en France.

Colonel en 1910, il prend le commandement du 94^e régiment d'infanterie en juin 1911.

Promu général de brigade le 31 décembre

1913, Berthelot est appelé à l'état-major général le 5 janvier 1914. Il entre ainsi dans le cercle des intimes de celui qui allait être appelé à prendre la tête de toutes les armées, Joseph-Joffre.

Lorsque tombe la déclaration de guerre, Berthelot écrit à sa belle-sœur Louise : « *Le sort en est jeté. Nous allons essayer de prendre notre revanche de 70. J'ai bon espoir* ». Aide-major général, Berthelot participe activement à l'élaboration des premiers plans de bataille.

En novembre 1914, il est nommé général de division à titre temporaire. Il prend le commandement du 5^e groupe de divisions de réserve, près de Soissons. Engagé à Crouy dans l'Artois, il se rend notamment maître du labyrinthe de Souchez. Il dirige ensuite le 32^e corps d'armée, en Champagne. En 1916, ses troupes sont engagées dans la fournaise de Verdun, au Mort-Homme, au bois des corbeaux et à Cumières. En 1916, le 32^e corps d'armée part pour la Picardie. Le général Berthelot n'y reste que quelques jours, un autre destin l'y attendait, tout à fait imprévu...

Au départ Berthelot n'est nullement candidat à un poste sur le front oriental. Dépourvu d'affinités pour cette région du monde, il souhaite rester au cœur de l'action sur le front de France. Alors que la Roumanie exsangue traitait avec l'Allemagne, lui, le jusqu'au-boutiste, se fait, auprès du commandement français, l'avocat de l'alliée orientale dans la perspective de la paix générale future ! Il entre dans Bucarest libérée aux côtés du roi Ferdinand 1^{er}. Mais pour les Roumains, la Grande Guerre n'est pas encore terminée. Berthelot, alors commandant de l'armée du Danube, commandant en chef de troupes alliées en Roumanie et dans les Balkans, continue la lutte pour la défense du pays contre les communistes russes et hongrois jusqu'au printemps 1919, période à laquelle il rentre en France.

Il est nommé gouverneur militaire de Metz et membre du conseil supérieur de la guerre.

Le 28 janvier 1931, il meurt de la gangrène suite à une plaie au pied. Il avait 79 ans.



Il eut des funérailles nationales aux Invalides deux jours plus tard. Le maréchal Philippe-Pétain devait prononcer l'oraison funèbre. « Grand chef, certes le général Berthelot l'a été. Plus que tout autre il a connu l'adversité et il en a triomphé grâce à son élévation morale, à une volonté toujours en éveil et aux admirables ressources d'un esprit façonné par l'étude et la réflexion. » Il est inhumé au cimetière de Nervieux.

Berthelot laisse un souvenir extraordinaire en Roumanie où il est considéré comme un héros national. Aujourd'hui, Henri Mathias Berthelot reste l'un des plus forts symboles de l'amitié franco-roumaine. Symboliquement, le changement de nom du village d'Unirea en commune Général Berthelot s'est fait le 7 décembre 2001, 140 ans jour pour jour après la naissance du général. *Te Deum* à l'église, défilé et cérémonie militaire, discours, programme artistique, chants en français par les enfants de l'école, ... étaient au programme de cette journée.

Miettes de vie ordinaire durant la Grande Guerre.....



L'Écho paroissial de Feurs était un bulletin mensuel tiré à mille cent exemplaires. Si le contenu était largement orienté sur la vie paroissiale, on y trouve aussi de très nombreuses lettres envoyées par les Poilus mais aussi des instantanées de la vie locale.

Les numéros d'août et de septembre 1914 n'ont pas paru « les tristes événements actuels en sont la seule cause » peut-on lire dans le numéro d'octobre 1914. Numéro dans lequel le premier article est titré : La Guerre. Les premiers lignes de ce que l'on peut considérer comme l'édito sont : « Mot terrible, épouvantable ! On avait fini par croire qu'elle était impossible, qu'avec notre civilisation aussi avancée, on n'avait plus rien à craindre du redoutable fléau qui autrefois, dans les âges moins fortunés, avait si cruellement sévi... »

Puis dans d'autres numéros s'ensuivirent les longues listes des Foréziens morts au champ d'honneur pour la France. L'écho était en vente chez MM. Besson et Mailler, marchands de journaux, rue Mercière. Ce n'est seulement qu'à partir du numéro de juillet 1915 que *L'écho paroissial de Feurs* a été imprimé par l'imprimerie L. Golzio, sise place de l'hôtel de ville où on pouvait également se le procurer pour dix centimes.

L'envoi était gratuit pour tous les soldats de Feurs. En voici quelques extraits...

1914

- Dimanche 1^{er} mars. – L'Union symphonique de Feurs sous la direction de M. Dufour donna un concert très goûté.
- Lundi 23 et mardi 24 mars s'est tenu, sous la présidence de M. le marquis de Poncins, le Comice agricole annuel. De nombreux prix ont été remis notamment un pour l'amélioration du couchage des domestiques : une prime de 15 francs est accordée à M. Georges Ferrier, de la Motte et à M. Jean Goyet, aux Renards.

1915

- Mardi 20 avril, la 15^e compagnie du 102^e territorial, voulant posséder, comme la 13^e, une section de tambours et six clairons a demandé quatre tambours et six clairons à la Société « Les Enfants du Forez ». La Société s'est empressée de faire droit à cette demande.
- Mercredi 16 mai. – Par ordre de l'autorité supérieure, on a pavoisé partout aujourd'hui à l'occasion de l'intervention de l'Italie... On sent partout, malgré la tristesse présente, causée par le grand nombre des soldats foréziens tombés au champ d'honneur, une joie inconnue depuis longtemps et des espérances reconfortantes en la victoire prochaine.

1916

- Mardi 28 mars. – Aujourd'hui, à 8 h ½ du soir, salle du théâtre, a eu lieu une conférence publique et contradictoire par Gustave Cauvin, délégué de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme sur le sujet suivant : « L'alcool, l'ennemi de l'intérieur. » A la suite de la conférence a eu lieu une séance de cinéma sur les « victimes de l'alcool ».
- Dimanche 28 mai. – Aujourd'hui, l'illustre aviateur Navarre a passé quelques heures à Feurs, où il a déjeuné chez M. Georges Guichard, un ami de sa famille.
- Vendredi 14 juillet. – Rien de particulier, à l'occasion de la Fête Nationale.
- Jeudi 10 août. – Le maire de Feurs, par la presse et par des affiches apposées sur les murs, engage tous les habitants à prendre connaissance et à tenir exactement compte

des diverses prescriptions de l'arrêté de M. le Préfet de la Loire ordonnant les mesures à prendre au sujet des incursions aériennes possibles de l'ennemi sur notre région... En cas de danger, le signal d'avoir à assurer toutes les dispositions prescrites sera donné par la sonnerie du tocsin ; l'annonce que tout danger est écarté sera donnée par dix coups de cloche espacés.

1917

- Jeudi 31 mai. – Ce soir, est arrivé à Feurs, un convoi d'une cinquantaine d'automobiles militaires. Ces automobiles, dit-on, de provenance américaine, venaient de Bordeaux. Leur arrivée a produit une vive curiosité dans la population forézienne.
- Mercredi 4 juillet. – A l'occasion de la fête de l'Indépendance américaine, l'Hôtel-de-ville est pavoisé.
- Dimanche 7 octobre. – Une bagarre a eu lieu, au café de la « Boule d'or » entre des jeunes gens de Feurs et les Alsaciens-Lorrains qui se trouvent à Feurs. On ne devine que trop hélas ! la cause de cette bagarre.
- Dimanche 30 décembre. – Le Mémorial de la Loire relate : « Cet après-midi, la gendarmerie était prévenue qu'un énorme ballon s'était échoué à la font Fenouillet... On prit les précautions nécessaires pour mettre en lieu sûr le tout, de la toile soie goudronnée de 10 mètres de hauteur sur 5 de circonférence, d'une quantité de fils de fer avec deux cadres en fer troués, et d'une petite corbeille de 30 centimètres sur 12 environ et 25 de haut, laquelle contenait une machine ayant un tic-tac d'horloge très régulier. D'après les personnes un peu compétentes, ce serait un ballonnet-saucisse. L'inscription en langue allemande portait que l'engin venait d'une ville d'Allemagne près de Constance ; elle recommandait de ne pas approcher du feu et avertissait qu'il y aurait récompense à qui préviendrait les autorités boches de l'endroit où il était tombé. »

1918

- Vendredi 1^{er} février. – Entre 8 h. ½ et 9 h du matin, un aéroplane a survolé

Feurs, provoquant une grande curiosité dans la population.

- Vendredi 1^{er} mars. – Aujourd'hui opérations du Conseil de révision des jeunes Gens de la classe 19... Les jeunes gens de Feurs ont été presque tous jugés bons pour le service militaire. Contrairement aux années précédentes depuis 1914, bruyantes manifestations durant le cours de la journée et nombreux défilés avec tambours.
- Mardi 2 avril. – La grande bataille de Picardie renouvelle les émotions et les angoisses des heures terribles. De nouveau, on se précipite en foule pour prendre connaissance des communiqués apposés sur les murs de la Poste.

1919

Janvier 1919. – L'Écho adresse à tous les soldats de Feurs son salut le plus affectueux et son bonjour le plus amical. Qu'ils lui permettent de leur apporter, de la petite patrie forézienne, l'admiration et surtout la reconnaissance de leurs concitoyens pour la part qui revient à leur héroïsme dans une victoire dont la rapidité et l'étendue dépassent toutes les espérances. Gloire à nos soldats de Feurs ! »

Dans ce même numéro, on peut lire la remise de la Médaille militaire au soldat de réserve Émile FRANÇOIS, 1^{re} Cie de mitrailleuse du 144^e régiment d'infanterie et les citations du 2^e canonnier servant Jean GOUBIER ; canonnier Pierre MOLLON ; Joannès CERNIZE, 1^{re} Cie du 16^e d'infanterie ; Fernand ADRIANSEN, vétérinaire 1^{er} classe ; soldat Maurice DUPUIS, 16^e régiment d'infanterie ; l'abbé FIOT, 217^e régiment d'artillerie de campagne ; caporal Étienne TISSOT, 15^e Cie du 299^e régiment d'infanterie ; Charles FAYE 168^e d'infanterie, 1^{re} Cie de mitrailleuses ; Louis-Stéphane GOYET, sergent à la 22^e Cie du 198^e d'infanterie ; Jean NIÇAY, sous-lieutenant C.H.R. du 6^e d'infanterie coloniale ; Joannès GODARD, fusilier-mitrailleur au 365^e d'infanterie ; lieutenant Hervé De BECDELIEVRE.

Les morts et les disparus réunis à l'église Notre-Dame

Deux membres du clergé forézien sont tombés sous les balles de l'ennemi. L'abbé Julien-Fiot, vicaire de Feurs et l'abbé Pierre-Bourbon étaient aumôniers brancardiers au 21^e d'artillerie et au 414^e régiment d'infanterie.

Dans la chapelle Jeanne-d'Arc de l'église Notre-Dame de Feurs sont gravés sur une grande plaque de marbre deux cent un noms. C'est vingt-quatre de plus que sur le monument aux morts. La raison est simple puisqu'à l'église le choix a été fait de mentionner les morts mais aussi les disparus. Elle a été posée en juin 1924, bien avant la construction du monument aux morts. Ce que ne manque pas de souligner le curé Unal, dans *L'Écho paroissial de Feurs* daté de juillet 1925 : « Ce monument commémoratif est le seul que possède aujourd'hui la ville de Feurs pour honorer la mémoire de ses glorieux morts ». Et il précise qu'il s'agit « d'une plaque de marbre portant les 201 noms des enfants de Feurs, tombés au champ d'honneur, une décoration de feuilles de laurier et d'écussons rappelant les grands faits de la guerre ».

Une plaque commémorative, bien avant le monument aux morts...

Mais, bien avant cela, le dimanche 30 mars 1919 s'est déroulé un service solennel pour tous les soldats de la paroisse tombés au champ d'honneur. Toujours puisé dans *L'Écho* on peut lire que « l'assistance était très nombreuse » et que « rarement, il nous avait été donné d'assister à une cérémonie plus impressionnante ».



Ce fut aussi l'occasion d'honorer la mémoire de deux membres du clergé forézien. Car, tout en haut de la longue liste gravée en lettres d'or, figurent deux prêtres.

L'abbé Bourbon est mort le 23 juin 1917 dans la région de Craonne. ⁽¹⁾ Le lieutenant Pierre-Clément, porte-drapeau au 414^e d'Infanterie devait écrire ces lignes : « Je connaissais beaucoup l'abbé Bourbon et j'avais apprécié ses hautes qualités de dévouement, d'humilité et de bonté... Il est tombé victime de son dévouement, car il avait tenu à aller dans un poste de secours, où il rendait de grands services par son ministère. Un obus de gros calibre,

obus de rupture, a causé un éboulement et il a été écrasé par les débris. Je crois que sa mort a dû être instantanée ». Blessé par un éclat d'obus dans les tranchées au début de la guerre, il avait fait trois mois et demi d'hôpital. Il avait été cité deux fois à l'Ordre de la Brigade et avait été décoré de la Croix de guerre pour « s'être porté, le 3 mars 1916, sous un violent bombardement, au secours de son médecin-auxiliaire, grièvement blessé. S'était distingué à Souchez, ⁽²⁾ en novembre 1915, par son esprit de sacrifice ».

L'abbé Fiot, vicaire de Feurs, est mort le 4 août 1918, au moment de la grande contre-offensive. Il a été frappé par un éclat d'obus, alors qu'il venait assister un soldat gravement blessé. On peut lire dans des courriers que « la blessure intéresse la région dorsale et paraît des plus sérieuses » et qu'il a été blessé « n'écouterant que son zèle sacerdotal, il se précipitait pour porter secours à des blessés d'un autre régiment ». Il repose dans le cimetière du village de Grisolles, dans l'Aisne.

⁽¹⁾ Craonne est une commune dans l'Aisne qui a été totalement détruite lors des différentes batailles du chemin des Dames.

⁽²⁾ Souchez a été totalement détruite en 1915 lors de la deuxième bataille de l'Artois.

• Exceptionnellement, la messe du dimanche 11 novembre débutera à 9 h 30.

La longue et tumultueuse histoire du monument aux morts

Dès le 23 novembre 1918, le maire évoque la création d'un monument commémoratif. Le conseil adopte à l'unanimité la proposition. Mais il faudra 1929, soit onze longues années pour qu'il soit inauguré.

Paul Valette, président des Amis du patrimoine et du musée de Feurs, historien de la ville de Feurs, a réalisé un très important travail concernant l'histoire du monument aux morts de Feurs ⁽¹⁾. Grâce à ses recherches, il nous éclaire sur l'histoire de ce monument qui a mis onze ans pour être érigé... Dès la fin du conflit, lors de la réunion du conseil municipal du 23 novembre 1918, Antoine-Drivet dit que « le moment est

venu de songer à élever en la commune un monument commémoratif destiné à honorer la mémoire des enfants du pays tombés pour la France : il propose de remettre cette tâche au comité de souscription qui pourrait s'adjoindre les membres auxquels il jugerait utile de faire appel. » Le conseil municipal, – même si MM. Ory, Galvin et Vimot font des remarques– adopte à l'unanimité cette proposition.

Lors de la séance du 17 mai 1920, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de l'ériger « à la place de la croix de mission face à la chapelle des martyrs. » Si l'emplacement est choisi, il reste à trouver le financement. Et ce n'est pas le plus facile... Diverses solutions sont proposées pour trouver des fonds. Et puis le clivage entre la municipalité et la fédération des patronages catholiques n'est pas pour arranger les choses... La

..... fédération avait projeté d'organiser à Feurs un concours départemental — avec l'aval de la municipalité— mais avec une condition : qu'il n'y ait pas de souscription publique. Ce qui ne fut pas le cas...

Cet incident est révélateur de l'atmosphère politique qui régnait alors autour du thème de la laïcité en particulier.

Quelques années plus tard, au cours de la séance du conseil municipal du 13 mars 1926, on peut lire que : M. le maire fait donner lecture de trois vœux émanant des sociétés locales demandant la réalisation du projet du monument ». Paul Valette pense que la Société des Poilus du canton de Feurs devait faire partie des sociétés demanderesses. Cette société avait une certaine importance puisqu'en 1922, elle comptait 200 membres. Elle organisait le banquet annuel à l'occasion du 11 novembre. Elle gérait aussi un arbre de Noël au profit des orphelins de guerre, ce qui représentait environ une soixantaine d'enfants.

Par la suite, il fut encore question de l'emplacement. Placé—volontairement?— dans l'axe de la chapelle des Martyrs, le monument occulte en quasi-totalité sa vue. Mais la décision entérinée en 1920 est revalidée en 1926 par le conseil municipal.

Une première demande le... 11 novembre 1916

Lors de la réunion du conseil du 11 novembre 1916 (sic), déjà une demande pour honorer la mémoire des disparus a été faite. C'est le conseiller Galvin qui en est à l'origine. Dans le registre des comptes rendus il est noté : « Une proposition de M. Galvin, concernant la pose dans la salle du conseil municipal d'une plaque ou d'un tableau mentionnant les noms des militaires de la commune, morts aux Armées pendant la guerre, sera examinée à la fin des hostilités ».

Mais, ce n'est seulement qu'en 1929 que fut inauguré le monument aux morts.

Tout d'abord une cérémonie religieuse précéda la cérémonie civile qui se déroula huit jours plus tard. Sur un document signé par le curé Unal il est écrit : « Dimanche 3 novembre à 10 heures, un service solennel sera célébré à la mémoire de nos SOLDATS morts au Champ d'Honneur... La GRANDE NEF sera réservée aux HOMMES. Une QUÊTE sera faite pour les réparations de la CHAPELLE des MARTYRS. Après la messe les GROUPEMENTS présents sont invités à prendre place dans le CORTÈGE pour se rendre au MONUMENT aux MORTS



La croix de Mission érigée en 1864 ne se trouvait pas dans l'axe de la chapelle des Martyrs. Elle a été réédifiée en 1929 au nouveau cimetière.

de la GUERRE où il sera procédé à une BÉNÉDICTION ».

Seul le quotidien *La Tribune Républicaine* (politiquement à gauche) fit l'écho de l'inauguration du monument aux morts de Feurs, le 11 novembre 1929. Le compte-rendu est sobre, comme l'inauguration du reste. « C'est par un beau soleil que la cérémonie d'inauguration a eu lieu au milieu d'une grande affluence. Dès le matin le monument, dessiné et exécuté par MM. Induni frères, a reçu de nombreux visiteurs. De conception purement architecturale rehaussé d'une décoration très sobre, le monument s'harmonise très heureusement avec l'ensemble de la place des Martyrs sur laquelle il est édifié. Un peu avant onze heures, les emblèmes des sociétés locales prennent place face au Comité, au conseil municipal et à l'ensemble des sociétés. A onze heures le "Garde à vous" annonce une minute de silence qui précède l'appel des noms des 192 enfants de Feurs tombés au cours de la guerre. Cet appel est fait par un délégué de l'Association des combattants.

Après cet appel le dépôt des gerbes et des palmes par les Sociétés et les enfants des écoles au pied du monument qui disparaît littéralement sous les fleurs. La cérémonie continue par les discours. » La volonté de ne donner aucun faste est évidente. Ce qui tranche avec les inaugurations voisines puisqu'à Panissières, ce fut en présence d'un membre du gouvernement.

En 2010, la place du 11 novembre est remaniée. Le monument aux morts est déplacé de quelques mètres et ne se trouve plus —surtout ne masque plus— la chapelle des Martyrs. Ce qui fait dire à Paul Valette : « Dans cet espace dégagé, propice à plus de convivialité et de passage, les deux monuments, mis en valeur de manière égale, offrent aux passants toute leur valeur esthétique sans perdre de leur signification historique ».

• ⁽¹⁾ Le monument aux morts de Feurs par Paul Valette, Cahiers de Village de Forez, 2011.



Le monument aux morts lui fut (volontairement ?) placé devant la chapelle des Martyrs masquant ainsi sa vue.

« Autour de l'Armistice »

Exposition des Amis du patrimoine à la chapelle des Martyrs

« Nous avons intitulé "Autour de l'armistice" l'exposition présentée à la chapelle des Martyrs, en novembre » précise Paul Valette, président des Amis du patrimoine et du musée de Feurs. Elle est constituée de photographies — en grande partie issues du journal de l'époque L'Illustration —, de documents d'archives comme des unes de journaux et de textes divers.

Paul Valette regrette l'absence de documentation purement forézienne,

pour ne pas dire inexistante sur le sujet car Feurs, contrairement à Montbrison, n'avait pas alors de presse locale. « Aussi est-il difficile de savoir comment les Foréziens ont manifesté leur réaction. Le propos est donc celui d'une histoire générale de l'armistice autour des parcours suivants :

- Pourquoi l'armistice à cette date ?
- Qu'est-ce que l'armistice (que l'on confond souvent avec la paix) ?
- Les grandes clauses particulièrement le retour de l'Alsace-Lorraine à la

France, - L'armistice, et après ?, - La fin de l'enfer des combats, le retour des prisonniers, le terrible bilan humain, le nouvel ordre européen (fin des dynasties et des empires) et mondial (Société des Nations).

Nul doute que cette exposition des Amis du patrimoine et du musée va permettre, pour certains, de mieux comprendre l'armistice de 1918.

• www.amispatrimoinefeurs.fr

■ Devoir(s) de mémoire des écoliers, collégiens et lycéens Exposition à la maison de la commune du 6 au 14 novembre

Toutes les structures d'enseignement implantées sur le territoire de la commune de Feurs ont répondu favorablement à l'appel de la mairie afin d'organiser une exposition sur la Grande Guerre. Ainsi, du mardi 6 au jeudi 14 novembre, les travaux réalisés par les écoliers, collégiens et lycéens seront exposés dans le patio de la maison de la commune. L'entrée est gratuite. L'engagement des directions, des enseignants et des élèves a été total.

● 1^{er} degré, primaire

- École 8 mai

Les élèves de CM2 et leur professeur des écoles Céline Planel proposeront leurs recherches sur le thème : « Des armes nouvelles lors de la guerre 1914-1918 ».

- École Charles-Perrault

Céline Bourmetit, professeur des écoles et ses CM2 présenteront leurs travaux : « Les animaux pendant la Grande Guerre » mais aussi ceux qui se sont invités dans les tranchées (puces, rats, ...)

- École Saint-Marcellin-Champagnat

Les professeurs des écoles Carole Ayad et Claude Pangot et leurs CM2 exposeront une œuvre collective sur les différents symboles utilisés sur les batailles et les monuments aux morts, mais aussi le fruit de leurs recherches sur les aïeux des familles d'élèves qui ont participé à la Grande Guerre.

● 2^e degré, collèges et lycées

- Collège Le Palais

Toute l'équipe pédagogique travaillant sur le centenaire, orchestrée par Christophe Dally, professeur d'histoire et les élèves de 3^e livreront aux visiteurs leurs découvertes sur les archives familiales des élèves, leurs recherches autour du monument aux morts ainsi que des réouvertures des carnets de guerre de nos Poilus.

- Collège Saint-Marcellin-Champagnat

Encadrés de leur professeur Séverine Pignard, professeur d'histoire et Marie-Galla Robert, professeur d'art plastique,



les élèves de 3^e présenteront des textes et un film inspiré par leur voyage à Verdun. Mais aussi des créations artistiques produites sur le thème de la Grande Guerre avec l'aide de l'artiste Jean-Marc Cérino.

- Lycée du Forez

Les élèves de 1^{re} L et leur professeur d'histoire Sophie Simon présenteront le résultat de leurs recherches en ce qui concerne les noms inscrits sur le monument aux morts en s'appuyant sur les fiches militaires et les archives départementales.

- Lycée technique du puits de l'aune

Christelle Collomb, professeur de français a proposé aux élèves de la classe « SAPAT » (service aux personnes et aux territoires) de préparer une exposition de photographies avec comme objectif : les monuments aux morts de leur commune. Les élèves de Isabelle Tissot, professeur de français et Vincent Butstraen, professeur d'histoire ont travaillé sur des textes et des chants de la Grande Guerre.

■ « Commémorer de façon très significative est essentiel »

Ludovic Bouttet est l'enseignant référent de l'Éducation nationale pour la préparation du centenaire. Il a suivi les projets des écoles foréziennes.

• Quelles sont les directives de l'Éducation nationale pour ce centenaire ?

« Le devoir de mémoire est essentiel pour les citoyens de demain donc l'Éducation nationale a détaché spécialement, l'an dernier, dans le département de la Loire un enseignant référent pour préparer le centenaire de la fin de la Grande Guerre. L'objectif étant de mettre en lien les écoles, les municipalités, le milieu associatif pour les aider dans l'élaboration de projets conséquents pour cette occasion. »

• La Grande Guerre est-elle au programme chaque année ?

« La grande guerre est au programme des élèves de CM1 et CM2 et cette période est reprise au collège en 3^{ème} notamment pour le brevet des collèges. »

• C'est un travail qui se fait en concertation avec le comité académique du Centenaire de Lyon ?

« Les écoles qui ont monté des projets ont pu être "labellisés centenaire" par le comité académique et ainsi recevoir une subvention couvrant une partie des frais inhérents au projet. Par exemple à Balbigny un ciné-concert est créé par les élèves de l'école publique avec les élèves de Rozier-en-Donzy et Nervieux, le 9 novembre prochain. Les frais de mise en place du spectacle (lumières et sons) sont financés en partie par le label centenaire. »

• C'est un travail qui a débuté quand ?

« Ma mission a débuté en novembre 2017 pour se terminer à la fin de l'année scolaire dernière en juin 2018. En effet, en ce début d'année scolaire 2018/2019 il est trop tard pour démarrer un projet d'envergure. Il faut s'y prendre bien à l'avance. »

• Il y a un engouement auprès des instituteurs, des enfants ?

« J'ai suivi une vingtaine de projets dans notre département. Plusieurs écoles et communes ont créé un spectacle, d'autres un véritable musée à partir d'archives familiales et des prêts de collectionneurs, une commune reconstruit même "une tranchée musée" ! Plusieurs communes éditent aussi un livre sur les poilus de leur commune en incluant les recherches et travaux des enfants des écoles. »

• Que peut apporter cette « Mission centenaire » aux enfants des écoles ?

« Commémorer de façon très significative est essentiel pour créer efficacement le sentiment d'histoire commune qui fédère véritablement un pays. J'ai envie de dire que si les élèves s'identifient à cette histoire commune, on peut se dire que nous contribuons à la construction des vrais citoyens de demain. Le courage des Poilus même cent ans après doit rester un formidable exemple. »



Ludovic Bouttet dans un musée temporaire de la Grande Guerre créé dans une école primaire.

■ Documentaire et conférence : « La mode après la première guerre mondiale » Mardi 6 novembre

Photo : Thomas CARRAGE / Studio La Griffre



C'est un documentaire qui va intéresser bon nombre de Foréziens que celui programmé le mardi 6 novembre, à 20 h 30, à Ciné Feurs en lien avec le musée du tissage et de la soierie de Bussières et le musée de la cravate et du textile de Panissières. Il s'agit d'Au fil du temps, une réalisation de Carine Loubeau et Dominique Dozolme, des Ateliers du cinéma stéphanois. Il s'agit d'un film sur l'histoire du tissage depuis le néolithique jusqu'à nos jours. Cette projection sera suivie d'une conférence animée par Virginie Chaverot, costumière sur le thème : « La mode après la première guerre mondiale ». La venue de la Grande Guerre est un choc retentissant pour l'Europe entière. Tandis que les hommes sont mobilisés sur le front, ce sont leurs épouses, leurs mères et leurs sœurs qui s'engagent à l'arrière dans l'effort de guerre. À travers des portraits de femmes de toutes les conditions, Virginie Chaverot brossera une nouvelle image de la femme et de ses habitudes vestimentaires, reflet incontournable de son époque. Car la première guerre mondiale, aussi bouleversante qu'elle ait pu être pour la société française, a-t-elle vraiment offert une nouvelle place à ses gardiennes ?

• Mardi 6 novembre, 20 h 30, Ciné Feurs. Tarif : 5,50 €.

Virginie Chaverot, costumière.

..... D'une conférence à une autre... ■

« Feurs, une petite ville dans la Grande Guerre »

Paul Valette, auteur du livre *Feurs, une petite ville dans la Grande Guerre*, sur Feurs durant les années 1914 - 1919. Un ouvrage édité aux éditions Le chaudron forézien. Il évoquera les problèmes majeurs que la population et l'équipe municipale d'alors durent affronter durant ces quatre années :

l'afflux des réfugiés, le manque de main d'œuvre, le ravitaillement et la pénurie, la hausse des prix, ... Il présentera aussi les différentes facettes de l'amer bilan : près de deux cents combattants ne revinrent pas du front, laissant veuves et orphelins, de nombreux blessés et mutilés durent se réadapter à la vie civile.

Les conséquences démographiques et sociales vont durablement marquer les années de l'après-guerre.

• **Mercredi 7 novembre, 20 heures, maison de la commune.**

« Le 11 novembre marque t'il (vraiment) la fin de la guerre. La der des ders ? »



Jean-Paul Nomade

Après quatre ans, trois mois et sept jours, les armes se taisent enfin... Ce 11 novembre 1918, à 11 heures du matin... c'est l'armistice.

Jean-Paul Nomade historien régionaliste, chroniqueur historique au Pays Roannais, forézien d'adoption, est l'auteur de trois ouvrages sur la Grande Guerre. Le dernier, *Mémorial de la Grande Guerre en Roannais* a été publié chez Thoba's éditions, en septembre 2018 et a obtenu la labellisation de la « Mission du centenaire ». Cent ans après l'armistice et la fin (?) de la Grande Guerre, Jean-Paul Nomade, invité par le club des citoyens de Feurs tiendra une conférence intitulée : « Le 11 novembre marque t'il (vraiment) la fin de la guerre. La der des ders ? » Ce sera le vendredi 7 décembre

à 20 heures, à la maison de la commune. L'historien parlera de la marche vers la victoire, du retour des Poilus des populations en deuil, du terrible bilan humain des combats, des conséquences démographiques et économiques de cette Grande Guerre.

11 novembre 1918, la paix reste à établir alors que les combats continuent à l'Est. Une nouvelle Europe des nations se dessine, de nouveaux rapports politiques naissent. On croit, on aspire à la paix et pourtant les traités imposés et signés ou non, portent en eux les germes d'un avenir qui n'a rien de rassurant...

• **Vendredi 7 décembre, 20 heures, maison de la commune.**

■ Des livres et vous

Vendredi 9 novembre

La médiathèque « Au forum des mots » participe à la commémoration du centenaire de la Grande Guerre. Elle le fait par le biais de son animation gratuite « Des livres et vous ». Celle-ci aura lieu le vendredi 9 novembre, l'avant veille des cérémonies commémoratives. Le thème portera sur : « La première guerre mondiale à travers les romans ». Dès 18 h 30, les amoureux des livres, évoqueront les ouvrages évoquant la Grande Guerre. Et, comme il y a pléthore de livres sur ce sujet, chaque intervenant devra faire un choix pour son choix de présentation, roman, récit, autobiographie, rétrospective, ...

Bien que cette animation de début de soirée est gratuite, les participants doivent obligatoirement indiquer leur venue auprès des organisateurs.

Appel à la générosité publique ■ en faveur du Bleuets de France

Après-guerre, toutes les énergies sont mobilisées par la reconstruction et, outre tous les dispositifs mis en place par l'État, naissent des initiatives de solidarité privés ou associatives. C'est dans ce contexte que le Bleuets de France voit le jour.

Il est décidé, à l'occasion du 11 novembre 1934 de vendre, pour la première fois, les Bleuets dans la capitale. C'est un succès ! Dès 1935, l'État décide de la vente officielle du Bleuets chaque 11 novembre partout en France.

En 1991, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre décide de prendre en charge la gestion de l'Œuvre.

Aujourd'hui, la vocation du Bleuets de France perdure et l'Œuvre agit sur de nouveaux fronts en favorisant, aux côtés des actions sociales traditionnelles, la transmission de la mémoire comme véritable vecteur de solidarité entre les générations.

En ce 11 novembre 2018 à Feurs, les élèves du lycée technique du puits de l'Aune sont chargés de collecter les dons sur la voie publique en faveur de l'Œuvre.

• www.bleuetsdefrance.fr



1914 - 1918

sur l'écran de Ciné Feurs

Pour marquer sa participation au centenaire de l'armistice, l'association du cinéma forézien diffusera deux films.

La grande illusion

L'histoire : L'avion du capitaine de Boeldieu (Pierre Fresnay) et du mécanicien Maréchal (Jean Gabin) est abattu lors d'une opération de reconnaissance. Ils sont faits prisonniers par le commandant von Rauffenstein (Erich Von Stroheim), un Allemand raffiné et respectueux qui les accueille à sa table. À la veille de leur évasion, les détenus sont transférés. Maréchal et de Boeldieu sont emmenés dans une forteresse toujours dirigée par von Rauffenstein. Celui-ci traite les prisonniers avec courtoisie, se liant même d'amitié avec de Boeldieu. Mais les officiers français préparent une nouvelle évasion...

La grande illusion, éternel chef d'œuvre humaniste de Jean Renoir, a traversé les années en s'imposant comme une référence incontournable, révélant à chaque époque de nouvelles possibilités de lecture.

Dimanche 11 novembre, 17 h 30, Ciné Feurs.

Les gardiennes

L'histoire : 1915. À la ferme du Paridier, les femmes ont pris la relève des hommes partis au front. Travaillant sans relâche, leur vie est rythmée entre le dur labeur et le retour des hommes en permission. Hortense (Nathalie Baye), la doyenne, engage une jeune fille de l'assistance publique pour les secourir. Francine (Iris Riant) croit enfin avoir trouvé une famille...

Réalisé en 2016 par Xavier Beauvois, Louis Guichard dit dans sa critique de *Télérama* que le réalisateur « et son opératrice Caroline Champetier filment magnifiquement » les visages des acteurs. Et il rajoute « Quand les héroïnes ne travaillent pas aux champs, elles se rongent les sangs. Quand les hommes reviennent pour une permission, ils sont fantomatiques, hagards, hantés par la barbarie des combats : les seules scènes de guerre au sens strict proviennent de leurs cauchemars ».

Dimanche 11 novembre, 20 h 30, Ciné Feurs.

Exposition

Regards

14/18



Regards 14ans/2018

Si les élèves du collège Saint-Marcellin-Champagnat participent à l'exposition à la maison de la commune, ils bâtissent aussi une exposition au collège. Un travail effectué avec l'artiste stéphanois Jean-Marc Cérino. Les élèves des classes de troisième A, B et C, de retour d'un voyage à Verdun, ont

construit l'exposition en donnant leur sentiment personnel, leur point de vue, leur regard. Ils ont travaillé sur l'approche plastique, avec quel moyen et pour quel message... Comment créer autour d'une guerre que l'on n'a pas vécue... Le résultat sera accroché sur les cimaises au collège.

• Samedi 17 novembre, collège Saint-Marcellin-Champagnat, 9 h à 12 h.

14 - 18

mission centenaire :

le programme forézien

• EXPOSITION « AUTOUR DE L'ARMISTICE »

Par les Amis du patrimoine et du musée de Feurs
Chapelle des Martyrs, samedis 3, 10, 17 et dimanches 4, 11 et 18 novembre, 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.

• EXPOSITION : DEVOIR(S) DE MÉMOIRE DES ÉCOLIERS, COLLÉGIENS ET LYCÉENS

Travaux des élèves de CM 2 des écoles du 8-mai, Charles-Perrault, Saint-Marcellin-Champagnat, des élèves de 3^e des collèges Le Palais et Saint-Marcellin-Champagnat, des élèves de 1^{re} littéraire du lycée du Forez et les terminales « SAPAT » du lycée technique du puits de l'aune Patio de la maison de la commune, du mardi 6 au jeudi 14 novembre.

• PROJECTION DU DOCUMENTAIRE AU FIL DU TEMPS ET CONFÉRENCE

L'histoire du tissage depuis le néolithique jusqu'à nos jours et conférence de Virginie Chaverot, costumière : « La mode après la première guerre mondiale ». Ciné Feurs, mardi 6 novembre, 20 h 30.

• CONFÉRENCE « FEURS, UNE PETITE VILLE DANS LA GRANDE GUERRE »

Par Paul Valette, auteur du livre *Feurs, une petite ville dans la Grande Guerre*, sur Feurs durant les années 1914 - 1919.
Maison de la commune, mercredi 7 novembre, 20 h.

• « LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE À TRAVERS LES ROMANS »

Dans le cadre du cercle de lecture « Des livres et vous »
Médiathèque, vendredi 9 novembre, 18 h 30.

• MESSE DU SOUVENIR ET DÉPÔT DE BLEUETS SUR LA PLAQUE DES MORTS ET DES DISPARUS DE LA GRANDE GUERRE

Église Notre-Dame de Feurs, dimanche 11 novembre, 9 h 30.

• CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Cloches à la volée et défilé, place Antoine Drivet, 11 h ; cérémonie au monument aux morts, 11 h 15.

• PROJECTION DE FILMS

La grande illusion, Ciné Feurs, dimanche 11 novembre, 17 h 30
Les gardiennes, Ciné Feurs, dimanche 11 novembre, 20 h 30

• EXPOSITION « REGARDS 14ANS/2018 »

Exposition des travaux des élèves du collège Saint-Marcellin-Champagnat
Samedi 17 novembre, collège Saint-Marcellin-Champagnat, 9 h à 12 h.

• CONFÉRENCE « LE 11 NOVEMBRE MARQUE T'IL (VRAIMENT) LA FIN DE LA GUERRE. LA DER DES DERS ? »

Par le club des citoyens avec la participation de Jean-Paul Nomade, historien régionaliste labellisé Mission du Centenaire
Maison de la commune, vendredi 7 décembre, 20 h.

Le 11 novembre 2018 : une journée mémorielle pour célébrer le centenaire de l'armistice

La cérémonie au monument aux morts sera marquée par l'intervention de la classe théâtre du lycée du Forez.

« Commémorer la fin d'une guerre, c'est-à-dire la paix, se souvenir de ceux qui ont combattu pour la liberté de la France est d'une importance capitale » dit Marianne Darfeuille, première adjointe au maire. « Cette année revêt un caractère particulier puisqu'il s'agit du centenaire de la signature de l'armistice. Nous avons voulu fédérer les Foréziens autour de cet événement. L'engouement a été total ! Les écoles, les collèges et les lycées sans exception ont répondu favorablement et avec un enthousiasme flagrant. Ciné Feurs, les Amis du patrimoine, l'association musicale de Feurs, la chorale A'croch chœur, le club des citoyens, la paroisse Saint-Paul en Forez Donzy, "Feurs en fête" et les sapeurs-pompiers sont impliqués dans le programme des manifestations locales. Se souvenir, c'est aussi transmettre. C'est pourquoi, et c'est une obligation aux yeux de la municipalité, de faire participer les enfants du conseil municipal des jeunes. Le devoir de mémoire est extrêmement important. Il nous appartient, à nous élus, de le perpétuer. Pour que la jeunesse d'aujourd'hui puisse, dans quelques années, elle aussi poursuivre ces commémorations et que l'on se souvienne à jamais de ceux qui ont œuvré pour la libération de la France et ceux qui sont morts pour elle, morts pour notre liberté ! »

Si effectivement la journée du dimanche 11 novembre 2018 sera le point d'orgue du programme des manifestations du centenaire de l'armistice, il faut bien

noter qu'il y aura des expositions, des conférences, des projections qui s'étalent du 3 novembre au 7 décembre.

La journée mémorielle débutera par une messe du souvenir. Elle sera célébrée par le père Innocent Khondé Mabialia. Messe qui verra la participation exceptionnelle de l'orchestre d'harmonie de l'AMF et de la chorale A'croch chœur et bien sûr du chœur de la paroisse Saint-Paul en Forez-Donzy. A la fin de l'office, les enfants du CMJ et les autorités déposeront des bleuets à la chapelle Jeanne-d'Arc de l'église Notre-Dame, où se trouve la plaque des morts et des disparus de la guerre de 1914-1918.

Les cloches sonneront à la volée à 11 heures

À onze heures, les cloches sonneront à la volée. Depuis la place Antoine Drivet, le cortège s'ébranlera pour prendre la direction du monument aux morts. Là, les élèves de la classe théâtre du lycée du Forez, dirigée par Emmanuelle Richard prendront possession de l'esplanade. « Les jeunes acteurs du lycée interpréteront six petits tableaux » ⁽¹⁾ explique Christophe Servajean, responsable du CMJ, chargé de l'organisation et de la coordination des différentes manifestations. Et il précise « Les textes lus sont ceux écrits par des Poilus foréziens à leur famille. ⁽²⁾ Avec François Perrot, chargé lui aussi de l'organisation des cérémonies commémoratives, il nous a été difficile de faire un choix parmi les écrits publiés dans L'Écho paroissial.



Christophe Servajean, Emmanuelle Richard et Béatrice Bompas.

Nous pensons que ces textes reflètent bien différents temps forts de la Grande Guerre. » La comédienne et metteur en scène Béatrice Bompas (compagnie de la Commune à Saint-Étienne) assure la mise en scène. Celle-ci est sobre, percutante, poignante. L'illustration sonore de ces tableaux est faite par les musiciens de l'AMF. Avec eux, les choristes d'A'croch chœur interpréteront *Quand Madelon* et *Auprès de ma blonde*.

Une fois l'évocation théâtrale de la première guerre mondiale terminée, la municipalité et la FNACA déposeront des gerbes. Il en sera de même au carrefour de la Libération.

⁽¹⁾-Août 1914 « La fleur au fusil » - Décembre 1915 « Premier Noël sur le front » - Mars 1915 « Les tranchées » - Février 1916 « Verdun » - Avril 1917 « Blessé au combat » - Novembre 1918 « Armistice ».

⁽²⁾ Il s'agit d'extraits des lettres écrites par un lieutenant Forézien du 409^e RI, un médecin, un mitrailleur Forézien de la 128^e brigade et de nombreux soldats foréziens.

Lors d'une réunion préparatoire en mairie.



Navette municipale : le plan

La navette fonctionne : le mardi toute la journée, le mercredi matin, le jeudi toute la journée, le vendredi toute la journée, le samedi matin
 Achat possible de tickets : ticket individuel dans la navette
 Carnet de 12 tickets dans la navette et service état civil
TICKET VALABLE TOUTE LA JOURNÉE



AS Plomberie

Spécialiste sanitaire & chauffage J. Serre

Remplacement de chaudières (gaz/fioul)
 Contrats d'entretien annuels
 Adoucisseurs d'eau

NOUVEAU !
 Faites tester votre eau
 GRATUITEMENT

8 faubourg Saint-Antoine à FEURS - 04 77 28 02 59

PETITES ANNONCES

- **À LOUER**, garage individuel dans immeuble place de la Boaterie, avec télécommande. Libre. 50 €/mois. Tél. 04 77 26 31 98 ou 06 78 42 51 42
- **À LOUER**, centre Feurs, rue piétonne, T 3, 65 m², 1^{er} étage, interphone, chauff. ind. électrique, double vitrage. Refait à neuf. Libre. 490 €/mois. Tél. 06 78 42 51 42
- **À LOUER**, centre Feurs, T 3, 65 m², 2^e étage, interphone, chauff. ind. électrique, double vitrage. Libre. 460 €/mois. Tél. 06 78 42 51 42

HORAIRES DE PASSAGE DE LA NAVETTE MUNICIPALE

Place du Forum	8 h 30	9 h 30	10 h 30	11 h 30
Grande rue de Randan (chemin du Prieuré)	8 h 32	9 h 32	10 h 32	11 h 32
Rue Francis Garnier (impasse Francis Garnier)	8 h 33	9 h 33	10 h 33	11 h 33
Rue Francis Garnier (route de St Etienne)	8 h 34	9 h 34	10 h 34	11 h 34
Rue de l'Arzille (abris bus)	8 h 37	9 h 37	10 h 37	11 h 37
Rues du Capitole / Colisée	8 h 38	9 h 38	10 h 38	11 h 38
Rue des Prairies (station essence)	8 h 39	9 h 39	10 h 39	11 h 39
Rue des Tilleuls (Chemin de la Barre)	8 h 40	9 h 40	10 h 40	11 h 40
Boulevard de l'Europe (boulangerie/tabac)	8 h 41	9 h 41	10 h 41	11 h 41
Rues de Verdun/Massenet	8 h 43	9 h 43	10 h 43	11 h 43
Rue Massenet/Boulevard de la Boissonnette	8 h 44	9 h 44	10 h 44	11 h 44
Rue Jean-Marie Nigay / faubourg Saint-Antoine	8 h 45	9 h 45	10 h 45	11 h 45
Place de la Boaterie	8 h 47	9 h 47	10 h 47	11 h 47
Place du Forum	8 h 50	9 h 50	10 h 50	11 h 50

14 h	15 h	16 h	17 h
14 h 02	15 h 02	16 h 02	17 h 02
14 h 03	15 h 03	16 h 03	17 h 03
14 h 04	15 h 04	16 h 04	17 h 04
14 h 07	15 h 07	16 h 07	17 h 07
14 h 08	15 h 08	16 h 08	17 h 08
14 h 09	15 h 09	16 h 09	17 h 09
14 h 10	15 h 10	16 h 10	17 h 10
14 h 11	15 h 11	16 h 11	17 h 11
14 h 13	15 h 13	16 h 13	17 h 13
14 h 14	15 h 14	16 h 14	17 h 14
14 h 15	15 h 15	16 h 15	17 h 15
14 h 17	15 h 17	16 h 17	17 h 17
14 h 20	15 h 20	16 h 20	17 h 20

Place du Forum	9 h	10 h	11 h	12 h
Avenue Jean Jaurès (gare)	9 h 02	10 h 02	11 h 02	12 h 02
Chemin de Thélois	9 h 03	10 h 03	11 h 03	12 h 03
Rue Foyatier (boulevard Pasteur)	9 h 04	10 h 04	11 h 04	12 h 04
Rue Louis Blanc (lycée du Puits de l'Aune)	9 h 05	10 h 05	11 h 05	12 h 05
Rue Marc Seguin	9 h 06	10 h 06	11 h 06	12 h 06
Rue Voltaire	9 h 07	10 h 07	11 h 07	12 h 07
Rue Jean-Jacques Rousseau (Croix-Rouge)	9 h 08	10 h 08	11 h 08	12 h 08
Parking d'Assier (rond-point)	9 h 10	10 h 10	11 h 10	12 h 10
Boulevard Clemenceau	9 h 12	10 h 12	11 h 12	12 h 12
Parking gymnase et lycée du Forez	9 h 13	10 h 13	11 h 13	12 h 13
Piscine MJC - collège le Palais	9 h 14	10 h 14	11 h 14	12 h 14
Chemin des Monts (lotissement la Noaille)	9 h 16	10 h 16	11 h 16	12 h 16
Rond-point Civens	9 h 17	10 h 17	11 h 17	12 h 17
Rue Paul Cézanne	9 h 18	10 h 18	11 h 18	12 h 18
Chemin de la Tuilerie	9 h 19	10 h 19	11 h 19	12 h 19
Rue de l'Hôtel de Ville	9 h 21	10 h 21	11 h 21	12 h 21
Place du Forum	9 h 23	10 h 23	11 h 23	12 h 23

14 h 30	15 h 30	16 h 30	17 h 30
14 h 32	15 h 32	16 h 32	17 h 32
14 h 33	15 h 33	16 h 33	17 h 33
14 h 34	15 h 34	16 h 34	17 h 34
14 h 35	15 h 35	16 h 35	17 h 35
14 h 36	15 h 36	16 h 36	17 h 36
14 h 37	15 h 37	16 h 37	17 h 37
14 h 38	15 h 38	16 h 38	17 h 38
14 h 40	15 h 40	16 h 40	17 h 40
14 h 42	15 h 42	16 h 42	17 h 42
14 h 43	15 h 43	16 h 43	17 h 43
14 h 44	15 h 44	16 h 44	17 h 45
14 h 46	15 h 46	16 h 46	17 h 46
14 h 47	15 h 47	16 h 47	17 h 47
14 h 48	15 h 48	16 h 48	17 h 48
14 h 49	15 h 49	16 h 49	17 h 49
14 h 51	15 h 51	16 h 51	17 h 51
14 h 53	15 h 53	16 h 53	17 h 53

Côté Particuliers
Immobilier à frais réduits

NOS SERVICES :
TRANSACTION - FINANCEMENT
Retrouvez nos offres immobilières sur :
www.balbigny.coteparticuliers.com

OUVERTURE

en décembre

De notre nouvelle agence à FEURS

Pour cette occasion

Commission
UNIQUE*

4990€

Rejoignez notre équipe, nous recrutons pour nos 2 agences

BALBIGNY
10 Place de la Libération

04 77 27 80 57

FEURS
2 Place Dorian

* Pour tout mandat exclusif de 3 mois signé entre la 1er Octobre 2018 et le 31 Janvier 2019. Frais d'agence unique 4990€.



Contact : Nadine Bray

10 place de la Libération - 42510 BALBIGNY - **04 77 27 80 57** - **06 63 75 55 52**
E-mail : balbigny@coteparticuliers.com

■ Artimuse vient d'ouvrir sa boutique éphémère



Photo et illustration

L'association Artimuse vient d'ouvrir, en cette fin d'année, sa boutique éphémère. Celle-ci se trouve en lieu et place de l'ancien dépôt de la Croix-Rouge, 7 rue Waldeck Rousseau.

Les travaux de vingt artistes locaux et régionaux y sont présentés à la vente. Il s'agit de création artisanale faites par les membres de l'association. Des artistes extérieurs à Artimuse sont également invités pour l'occasion.

Vous trouverez des bijoux, des accessoires comme des sacs et des écharpes, du mobilier, des tableaux, des couteaux, des jeux, des objets de décoration en bois, des boîtes à bijoux, de la céramique, ...

La boutique est ouverte le mardi et le samedi de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, le mercredi et le vendredi de 14 heures à 19 heures. En décembre, elle sera également ouverte les dimanches 16, 23 et 30, de 14 heures à 18 heures. La boutique éphémère fermera ses portes le dimanche 30 décembre au soir.

• 7 rue Waldeck Rousseau, tél. 07 84 44 10 44 ;
Courriel : artimuse42@gmail.com

■ Le rendez-vous des lutins *Vendredi 2 novembre*

En ce week-end de Toussaint, les bambins vont pouvoir profiter de l'animation « Le rendez-vous des lutins ». Elle s'adresse aux petits de 18 mois à trois ans et se déroule à la médiathèque. Ce sera de 10 heures à 10 h 45, le vendredi 2 novembre. Le thème abordé ce matin-là sera : les lutins à la ferme. On imagine aisément l'histoire qui va être racontée aux enfants, avec les vaches les cochons, les poules et les autres animaux de la basse-cour.

L'inscription est obligatoire auprès des organisateurs car le nombre des places est limité. Le coût est de 2,20 euros par enfant.

• Médiathèque, tél. 04 77 27 40 73 ; Courriel : mairie.bibliotheque@feurs.fr

■ Au château, soirée jeux de société *Vendredi 2 novembre*

Ce vendredi soir, au lendemain de la Toussaint, on laisse tomber les tablettes et Candy Crush pour se retrouver au château du Rozier pour jouer aux jeux de société ! Jeux de plateaux, de rôles ou de cartes, faites le tour des caves et greniers pour venir avec vos jeux, même les plus insolites. Vous les présenterez à vos coéquipiers et vos adversaires d'un soir. Une soirée qui s'adresse aussi bien aux grands qu'aux petits.

Tournois de poker et de coinche organisés sur place.

• Vendredi 2 novembre, château du Rozier, 20 h 30. Entrée gratuite.

**FAITES ESTIMER
VOTRE BIEN
AU JUSTE PRIX
DU MARCHÉ**

Nous recherchons des biens à vendre sur Feurs

Estimation offerte

Prenez rendez-vous dès maintenant
pour une étude personnalisée
de votre projet de vente



GUY HOQUET INVENTE L'IMMOBILIER GARANTI

Agence Guy Hoquet - 10 rue de la République - 42110 FEURS - Tél. 04 77 26 00 20 - feurs@guyhoquet.com

guy-hoquet.com

Chansons françaises avec Gil Chovet

Samedi 3 novembre



Avec le jeune public, Gil Chovet réalise un excellent travail. C'est connu et reconnu ! Mais il existe un autre Gil Chovet, plus confidentiel dont les chansons s'adressent à un public adulte. Accompagné de son camarade de toujours Jean-Christophe Treille, à la basse et aux percussions, Gil raconte ses histoires. Elles sont tantôt nostalgiques, parfois engagées mais toujours avec beaucoup de poésie et de précision. Il sera au château du Rozier le samedi 3 novembre. À cette occasion, l'artiste fera découvrir les chansons de son dernier album « Le temps d'un café ». Un album fait de sourire et d'émotion avec des arrangements soignés et une sincérité étonnante.

Tom Bird sera en première partie. Au rythme de sa guitare, Tom fait goûter ses mots à bout de cordes, captivant la foule de son ramage pour conter, avec sincérité, son histoire. Ou plutôt celle qu'il aurait aimé vivre.

- **Samedi 3 novembre, château du Rozier, 20 h 30.**
Tarifs : 13 €, partenaires : 11 €, abonnés : 10 €. Gratuit pour les moins de douze ans.

Nouveautés à la MJC pour les 11/15 ans

En novembre et décembre

Le secteur « jeunes » de la maison des jeunes et de la culture propose aux adolescents de onze à quinze ans, des sorties le mercredi après-midi. Elles auront lieu du mercredi 7 novembre au mercredi 19 décembre. Au programme, il y aura du laser-game, du soccer, du trampoline park, du bowling, de l'escape game, le planétarium, du cinéma, ... « Il y en aura pour tous les goûts et à des tarifs très attractifs »

précise Guillaume Perraud, l'animateur. L'accueil se fera dès la sortie du collège, de 12 heures à 13 h 30, avec la possibilité de manger à la MJC. La fin de journée est prévue aux alentours de 17 h 30/18 heures.

- Tél. 04 77 26 21 14

« Être acteur de la santé de son cœur ! »

Le CCAS (centre communal d'action sociale) propose un atelier « Être acteur de la santé de son cœur ! ». En partenariat avec l'association « Brain Up », il s'agit d'un programme de prévention des risques cardiovasculaires. Cette action vise à expliquer, conseiller et échanger sur la démarche à adopter pour limiter les facteurs de risques et

développer les facteurs de protection.

L'atelier à plusieurs objectifs : sensibiliser les participants à l'importance de la démarche de prévention santé face aux risques cardiovasculaires ; proposer un programme d'actions sous forme de conseils en diététique, dans la pratique d'activités physiques, dans la gestion des émotions du stress.

Les places sont limitées à dix participants pour ce programme qui comprend quatre temps de rencontre les jeudis 8, 15, 22 et 29 novembre, de 14 heures à 16 heures. Les inscriptions doivent se faire auprès du CCAS.

- Tél. 04 77 26 64 86 ou 04 77 26 64 85



- Aérothermie
- Géothermie
- Photovoltaïques

LE SPÉCIALISTE
LOCAL
DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES

Z.A.C. du Forum II - 42110 FEURS
N° VERT : 0800 800 546 • Tél. 04 77 26 06 07
email : contact@geoclimloire.com

FEURS / CIVENS

Venez découvrir
notre terrain

565 m² plat et viabilisé,
pour votre villa personnalisée

■ AGENCE DE FEURS

24 rue de Verdun

tél : 06 08 74 40 98

TERRAIN*
40 000 €



*Terrain proposé par notre partenaire foncier - Photo non contractuelle

www.bessenay.com



Loto des Enfants du Forez

Vendredi 9 novembre

Le comité des jeunes des Enfants du Forez vous invite à participer à son loto. Il se déroulera salle des fêtes le vendredi 9 novembre, à 19 h 30.

Il y aura cinq parties dont une partie spécialement réservée pour les enfants et elle sera gratuite ! Sur le plan des lots à gagner, les organisateurs ont prévu de vous faire remporter un voyage (en bons d'achat), une tablette, un drone, de

l'électroménager, des bons d'achats dans les commerces de Feurs, des places de spectacle (sport, parc à thème, ...) soit plus de 2 500 euros de lots !

Restauration et buvette sur place, six euros le carton et vingt euros les six cartons qui sont valables toute la soirée.

Conférence de l'ADSE *Vendredi 9 novembre*

L'ADSE (association défense santé environnement) organise le 9 novembre, à 20 heures au théâtre du forum -avec le soutien du club des citoyens de Feurs, de Forez énergie citoyenne et de la FRAPNA- une conférence ayant pour thème : « OGM cachés, nouveaux OGM, OGM transgéniques, où en est-on ? » Christian Vélot, généticien moléculaire à l'université Paris-Sud, président du conseil scientifique du CRIIGEN (comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique) animera cette conférence.

- **Entrée gratuite, participation volontaire.**

Comme John... *Vendredi 9 novembre*

Enfin, l'illusion est peut-être là, quelque part entre l'ombre et le soleil, entre les flaques, sous les lustres d'un grand boulevard, sous le givre d'un petit matin de janvier... Claire et Gaëlle ont créé Comme John pour chanter cette vie-là, joyeuse et émouvante, soulignée d'un trait de violoncelle un peu grave, d'une flûte traversière gracieuse aux allures de grive, de cordes rieuses et de fines percussions d'humeur électronique. Entre deux sœurs (nées sous le signe des gémeaux ?), la Lola de Jacques Demy, l'Éliza de Cukor esquissent un pas de danse, un sourire, un clin d'œil à la légèreté des sixties et de la pop en quadrichromie.

- **Vendredi 9 novembre, château du Rozier, 20 h 30. Tarifs : 10 €, partenaires : 8 €, abonnés : 7 €, gratuit pour les moins de 12 ans.**



Conférence gesticulée par Laurent Delatouche

Samedi 10 novembre

Laurent Delatouche s'est brûlé les ailes dans le monde agricole lié au productivisme. De la poésie aux gerbes de blé, il partage son regard de paysan lors d'une conférence gesticulée.

C'est une incitation à s'interroger sur la manière dont on se nourrit. L'industrialisation de l'agriculture éloigne le consommateur du producteur alors que le dialogue est

nécessaire pour apporter de la compréhension sur les modes de production et les attentes des citoyens juge le conférencier. Cette conférence gesticulée dévoile des travers de l'industrialisation de la nourriture et ouvre sur l'évolution possible du respect du vivant. Elle est organisée par le château du Rozier en partenariat avec le château de Goutelas, la maison des jeunes et de la culture et le club des citoyens de Feurs.

- **Samedi 10 novembre, château du Rozier, 14 h 30. Tarif : « au chapeau ».**

LA LAVERIE DU FAUBOURG
20 KG 7j/7 7h-22h 8 KG
NOUVEAU!
Faubourg Saint-Antoine à FEURS
(Parking MDA, crêperie, AS PLOMBERIE ...)

Anthony Burnod Plomberie
Votre bien-être nécessite qualité et professionnalisme
PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE
Réalisation, Pose et Conseil,
Neuf et Rénovation
759 Route du Cimetière 42110 PONCINS - 06 50 55 49 17
anthonyburnodplomberie@yahoo.fr - www.anthonyburnodplomberie.fr

« Mourir pour des idées » Samedi 10 novembre

Dès quatre ans, Joel Favreau étudie le piano classique. Piano qu'il « abandonne » car il est brusquement envoyé en internat. Mais, ne voulant pas renoncer à la musique, il emprunte la guitare de son frère...

Seul, il cherche ses premiers accords. C'est ainsi qu'il découvre la musique latino-américaine, le jazz, la musique traditionnelle de tous les pays ainsi que les chansons de Moustaki et Brassens. Il est loin de penser qu'un jour, il va travailler avec eux...

À Paris, il fait la connaissance de la chanteuse Colette Chevrot et de son mari, Jean-Pierre Lang. Il travaille aux côtés de la chanteuse et, au fil des rencontres, jouera avec Maxime Le Forestier, Georges Moustaki et Jacques Higelin.

Il sera pendant plus de dix ans, le guitariste de Georges Brassens puis celui d'Yves Duteil, depuis ses débuts jusqu'en 1988.

Avec son spectacle « Salut Brassens », Joel tourne dans le monde entier. Il s'est, du reste, déjà produit à Feurs. Là il revient dans le cadre de la saison culturelle de Scènes en Forez avec le collectif « Haut les mots ». Ce collectif stéphanois propose aux auteurs compositeurs interprètes un espace de travail et d'échange autour de la chanson, de l'écriture et des arts de la scène.

Autour du titre mythique « Mourir pour des idées », cette soirée du 10 novembre organisée par Scènes en Forez, au théâtre du forum, sera l'occasion de découvrir les créations des auteurs du collectif, quelques reprises de Brassens et les compositions de Joel Favreau.

- **Samedi 10 novembre, théâtre du forum, 20 h 30. Plein tarif : 16 €, tarif réduit : 14 €. Billets en vente dans les bureaux d'information touristique de Panissières, Montrond-les-Bains, Chazelles-sur-Lyon et Feurs.**



Photo : Leo FAVREAU



Marche avec les Randonneurs du dimanche

Dimanche 11 novembre

La randonnée prévue par les Randonneurs du dimanche va se faire dans les monts du Forez. Le parcours est d'environ vingt-trois kilomètres notamment sur le territoire de la commune de Saint-Bonnet-le-Courreau, du côté du lieu-dit « Say ». Pour cette marche, les participants se rassembleront le dimanche 11 novembre, à 8 h 30, place Dorian à Feurs. Ne pas oublier son repas froid...

- **Courriel : jeanchristophejuillet@sfr.fr**

Qu'est-ce que l'homéopathie ? Mardi 13 novembre

Le docteur Merzougui est l'invité de l'agorathèque du lycée technique du puits de l'aune le mardi 13 novembre. Dans le cadre des Rendez-vous du mardi, il animera une conférence sur la naissance de l'homéopathie à travers la biographie de celui qui l'a découverte et élaborée : le docteur Samuel Hahnemann. Il débutera son propos à 18 h 30 au lycée technique du puits de l'aune.

- **Agorathèque, pôle ressource santé-social, tél. 04 77 26 64 53 ; Courriel : agoratheque@gmail.com ; Site : www.agoratheque.fr**

La Table Ronde Traiteur
04 77 26 24 92 latablerondetraiteur@orange.fr

PORTAGE DE REPAS EN ENTREPRISE

TARIF SPÉCIAL



www.latableronde-traiteur.fr

Andrée ASPIN 06 77 42 21 99
andree.aspin@mon-habitat.com

les m² à portée de main



mon-habitat.com

- **LE COTEAU** 10 mn centre-ville et écoles, appart. entier. rénové et isolé. Traversant, se compose d'1 entrée bureau, 1 pièce à vivre ouvrant sur cuis. entier. ég., 1 cellier buanderie, 3 ch. a/placard, salle de bains, volets électriques en alum. Chauff. gaz de ville. Cave. Sobre et chic. 124 000 € FAI DPE E
- **8 MN DE FEURS** maison pleine de charme salon donnant sur la terrasse, sam cuisine chambre parentale au rdc. A l'étage 3 autres ch., sdb wc, 1 bureau sur la mezzanine. Terrain 1450 m². 219 000 € FAI DPE C
- **BALBIGNY EXCLU.** maison compr. cuis.,

Retrouvez les autres biens sur le site **MON-HABITAT.COM**



Photo d'illustration

(A)musée-vous ! Mercredi 14 novembre

L'atelier gravure préhistorique organisé dans le cadre d'(A)musée-vous est destiné aux enfants âgés de plus de 7 ans. Cette animation payante (3,70 euros) par enfant, se déroulera le mercredi 14 novembre, de 15 heures à 16 h 30. Guidés par un animateur, les enfants, selon leur inspiration, réaliseront une gravure préhistorique. Les places sont limitées, l'inscription est donc impérative.

• Musée d'Archéologie, tél. 04 77 26 24 48 ; Courriel : mairie.musee@feurs.fr

Conférence « La mosaïque évolutive »

Mercredi 14 novembre

Les Amis du patrimoine et du musée de Feurs proposent une conférence sur la mosaïque évolutive. Christian Fauquenois, mosaïste, vous livrera de belles informations sur cet art. Ce sera le mercredi 14 novembre, à 20 h 30, salle Guichard à la maison de la commune.

Du rock avec Château Lagourde

Vendredi 16 novembre



Château Lagourde, c'est le dandysme en short avec clavecins ! C'est le talent de composition sans la singerie... Réaction cutanée à toute une génération d'artistes, passionnés de nouveautés mais qui pavent l'avenir de briques récupérées derrière eux, Château Lagourde assume et s'inscrit dans un tableau déjà peint pour mieux s'en démarquer. L'outil principal étant une écriture gorgée de surf music, voire de pincées du factory records des années 80.

• Vendredi 16 novembre, château du Rozier, 20 h 30. Entrée gratuite.

PEUGEOT SAGG FEURS



<http://concession.peugeot.fr/sagg>

NOUVELLE PEUGEOT 508

NOTRE ATELIER OUVERT 6 J/7

> Un service
mécanique
et carrosserie
à votre service

> Vente de véhicules
neufs
et plus de 250
occasions
disponibles
toutes marques



SAGG concessionnaire PEUGEOT
MOTION & EMOTION

FEURS • Route de Saint Étienne • Z.I. du Forum
42110 Feurs • Tél 04 77 27 00 26

ROANNE • AMPLEPUIIS • COURS-LA-VILLE 04.77.44.88.00

Yvan Marc au château du Rozier

Samedi 17 novembre

« Je ne suis qu'un ours » disait Yvan Marc lors de sa dernière apparition sur la scène du château du Rozier. C'était en 2016. Depuis, il est retourné dans sa tanière. Avec son album « Nos Dimanches », il nous convie chez lui, en Haute-Loire, avec une simplicité qu'il n'avait jamais encore osée. Alors... le temps d'un concert conçu dans l'atmosphère ouatée d'une forêt enneigée, nous lui rendrons visite, au creux de cette nature qu'il aime tant.

La première partie sera assurée par Pandore. Sur scène, Pandore est robuste comme un rocher et pénétrant comme un brouillard. Son esprit douloureusement subtil exhale, vous enivre et vous emmène, accompagné d'un violoncelle, planer au-dessus d'un monde qui s'évapore.

- Samedi 17 novembre, château du Rozier, 20 h 30. Tarifs : 14 €, partenaires : 12 €, abonnés : 11 €, gratuit pour les moins de 12 ans.



Concours de boules

Dimanche 18 novembre

Seize quadrettes vont s'affronter, le dimanche 18 novembre, au boulodrome du Palais, dès 7 h 45. Elles disputeront trois parties plus la finale afin de décrocher le challenge de la brasserie Le Théâtre.



Seize cyclotouristes – et deux accompagnateurs pour l'assistance – ont vécu une belle aventure, cette première quinzaine du mois d'août 2018. En dix jours, ils ont réussi la randonnée Léman – Adriatique, de Thonon-les-Bains à Trieste, Italie.

Daniel Maugé est l'instigateur de cette belle épopée qui est une randonnée permanente organisée par les

Caméra photo-club

Mercredi 21 novembre

Randonneurs Thononais. « Depuis longtemps explique Daniel Maugé Je rêvais de cette rando mythique Thonon/Trieste sans vraiment songer la faire un jour pour de vrai. Et pourtant après Feurs/Olching en 2013, Thonon/Antibes en 2014, Hendaye/Cerbère en 2016, elle est venue à son tour au calendrier de la Squadra Forézienne, cet été. Le rêve est devenu réalité. Si parfois dans la vie, il arrive d'être déçu pour avoir imaginé trop beau, là, pas du tout ! le parcours est somptueux de bout en bout, de la première à la dernière étape. Les images vont défiler encore pour longtemps dans ma tête au gré de mes souvenirs. »

Et comme les images vues sur les

1 200 kilomètres du parcours sont belles, le Caméra photo-club de Feurs va les présenter, le mercredi 21 novembre. Vous découvrirez les efforts faits par les cyclos (24 000 mètres de dénivelé avec le passage de quarante-quatre cols dont quinze à plus de 2 000 mètres), vous découvrirez la vie « en rando » avec des pointes d'humour le soir lors des séances de vaisselle, vous découvrirez les « bagarres » amicales pour ces amis cyclos qui n'hésitent pas à se « tirer la bourre »... Mais, assurément, vous serez subjugués par les paysages avec, en toile de fond les Dolomites.

- Mercredi 21 novembre, théâtre du forum, 20 h 15. Entrée gratuite.

FEURS

DÉMARRAGE DES TRAVAUX

T2 à partir de 105 000 €⁽¹⁾

T3 à partir de 174 000 €⁽¹⁾

THOMAS SA
PROMOTION IMMOBILIÈRE



LE REGENT

Sur la plus belle avenue
du centre-ville

- Du T2 au T4 avec belles terrasses,
- Maisons de ville avec jardins clos,
- Garages ou parkings.

04 77 54 80 99

www.thomas-entreprise.fr

Tiburk pour un style « dub » *Vendredi 23 novembre*

Tiburk est un artiste qui a commencé la musique en 2010. Il a sorti plusieurs albums en libre téléchargement sur le netlabel Odgprod. Son genre musical est résolument dub mais il s'inspire de plusieurs autres

genres musicaux et de son goût pour les samples ethniques et les leads électroniques afin de créer son propre style entre dub stepper et électro dub. Il se produit sur scène depuis maintenant de nombreuses années. Au programme

de son passage au château du Rozier, un live dub percutant et rythmé ayant pour but de partager sa musique et ses « good vibes » avec le public.

• **Vendredi 23 novembre, château du Rozier, 20 h 30. Entrée gratuite.**

Du blues, du vrai !

Samedi 24 novembre



Austin Walking Cane est un guitariste/chanteur de blues. Auteur, compositeur, il se produit en solo, en duo ou accompagné d'un groupe, en version électrique ou acoustique. Il a tourné dans le monde entier et a traversé –avec sa seule guitare en main– les USA, de La Nouvelle Orléans à l'Alaska.

Son dernier album « One Heart Walkin » est élu meilleur album dans la catégorie « album nouvel artiste » au Blues Music Award 2015. Celui-ci est la synthèse opérée par Austin W.C. entre des compositions originales et ses racines musicales qui reprennent et transcendent la tradition des troubadours du Blues du delta, de Memphis et de Chigago et des musiciens de Bourbon street à la Nouvelle Orléans.

Les morceaux ont été co-écrits avec son collaborateur et guitariste, amis de longue date, Chris Allen. Il est produit par le légendaire bassiste Don Dixon.

L'écouter, c'est devenir passager du vieux train Illinois central du Southside de Chigago en passant par le sud profond du delta du Mississippi pour terminer le voyage à la Nouvelle Orléans avec des arrêts à Memphis, Clarksdale et Bentonina.

Les Foréziens auront la chance de faire ce voyage, au château du Rozier, le samedi 24 novembre.

Concert assis en formule trio.

• **Samedi 24 novembre, château du Rozier, 20 h 30.**
Tarifs : 18 €, partenaires : 17 €, abonné : 15 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Taxis toutes distances
Transports de patients assis
Conventionnés toutes caisses

Jean-Yves GARCIA
Fabienne COHAS
04 77 27 00 57

**1 place Dorian
42110 FEURS**

Visite gratuite du musée

Dimanche 25 novembre

Dans le cadre de la programmation mensuelle d'une ouverture du musée gratuite par mois, vous pourrez visiter gratuitement le musée d'Archéologie le dimanche 25 novembre. Les portes s'ouvriront à 14 heures pour se refermer à 18 heures. Ce même après-midi, il y aura un atelier de fabrication de bijou préhistorique.

• **Tél. 04 77 26 24 48 ;**
Courriel : mairie.musee@feurs.fr

Loto de l'Envol *Dimanche 25 novembre*

L'Envol de Feurs organise son grand loto de fin d'année. Il aura lieu à la salle des fêtes, le dimanche 25 novembre. Les portes de l'Eden seront ouvertes à 14

heures et la première partie débutera à 14 h 30. Il y aura de très beaux lots, comme les années précédentes. Ce seront en très grande partie des lots high

tech. Il y aura aussi une partie gratuite pour les enfants présents. Buvette et petite restauration sur place.

Kunta et After DJ set tropical en concert

Vendredi 30 novembre

D'un son puissant et rafraîchissant, Kunta s'immerse dans la famille du hip hop en y apportant une transe joyeusement inspirée des musiques afro-beat et éthiopiennes.

Les paroles, elles, aussi bien incisives qu'explosives, nous questionnent sur des sujets tant collectifs (l'impact de la guerre sur les enfants en Syrie, le pillage des ressources naturelles) qu'individuels (la confiance, la perte des repères).

Kunta est une forme organique d'un genre nouveau, une molécule rare et troublante mixant des grooves généreux et des ternaires percussifs, pour nous livrer un « afro hip hop » dynamisant !

- **Vendredi 30 novembre, château du Rozier, 20 h 30.**
Tarifs : 10 €, partenaires : 8 €, abonnés : 7 €, gratuit pour les moins de 12 ans.



Gilles Porte au cinéma *Vendredi 30 novembre*

Présenté en séance spéciale au festival de Cannes, *L'État contre Mandela et les autres*, le film co-réalisé par Nicolas Champeaux et le forézien Gilles Porte va être projeté sur l'écran de Ciné Feurs. Gilles Porte sera présent à cette occasion, le vendredi 30 novembre.

Le film est basé sur les enregistrements sonores du procès de Mandela avec des témoignages des gens qui ont survécu. « Le film apporte des visages sur des gens que personnes ne connaît. En tout cas, moi, je ne les connaissais pas. Par exemple derrière Mandela, il y avait tout un collectif, notamment tous ces gens

qui avaient vécu un quart de siècle en prison, parce qu'ils se sont battus pour la même cause que Nelson Mandela. J'ai également appris que ce procès a été mené avec une intelligence rare de la part des avocats, mais surtout de la part des accusés qui ont décidé eux-mêmes de la manière dont ils allaient mener ce procès. Ce film parle d'une manière de se défendre. Surtout, c'est un film qui parle d'aliénation, de résistance, de résilience et d'engagement. Et cela dépasse largement le cas de l'Afrique du Sud » confiait Gilles Porte à Siegfried Forster de RFI.

Fin novembre, Gilles Porte sera chez lui à Feurs. Dans ce cinéma estampillé « Art & essai », il retrouvera les bénévoles de Ciné Feurs et les amoureux du 7^e art. Assurément, une belle soirée en perspective...

- **Vendredi 30 novembre, 20 h 30 Ciné Feurs. Internet : cinefeurs.info**



cimm
immobilier

Transactions
Gestions locatives
Estimations
Viagers
Chasseurs de biens

Franck Ballay



Votre agence de proximité

2 place Geoffroy Guichard • 42110 Feurs
04 77 26 36 58 • 06 52 62 51 82

feurs@cimm-immobilier.fr • www.cimm-immobilier-feurs.com

CRÉATEURS D'INTÉRIEURS

CUISINES et BAINS

DEPUIS + DE 10 ANS à FEURS



AUGOYAT
Yann

Plus d'info sur le site INTERNET
www.cuisinesaugoyat.fr

Magasin à Feurs de 170 m²

17, rue du 8 Mai
06 98 51 80 01

Mail : cuisinesyannaugoyat@orange.fr

CHARPENTE • COUVERTURE ZINGUERIE • MENUISERIE

Ets Joël REYNAUD

- Charpente traditionnelle
- Charpente fermettes
- Couverture tuiles
- Zinguerie
- Fenêtres bois et PVC
- Clôtures + portail bois et PVC toutes dimensions
- Fabrication artisanale
- Location bennes à gravats
- Chéneaux alu neuf et rénovation
- Travaux de placo (cloisons, plafond, doublage)



Impasse du Château d'Eau
La Boissonnette - 42110 FEURS
Tél. 06 89 33 32 27
Fax 04 77 27 08 81

etsjoel.reynaud@wanadoo.fr
www.reynaud-couverture.fr

Hommage

GERMAINE METTON

Poncins était « sa » terre ! Germaine Metton y est née. Elle y fit ses premiers pas, dans la ferme exploitée par ses parents. Elle s'installa ensuite à Feurs puisqu'elle travailla quarante-deux ans dans les cuisines de l'hôpital. C'était l'époque où les plats y étaient confectionnés. D'une exemplarité dans sa fonction, Germaine Metton marqua de son empreinte les cuisines de l'hôpital.

Toute sa vie, elle fit preuve d'un dévouement exemplaire au service des autres. Dès qu'elle apprenait la maladie d'une de ses connaissances, elle n'hésitait pas à aller à la rencontre des malades. Des visites réconfortantes, des visites ô combien appréciées. Elle s'est aussi énormément investie dans le patterning auprès des enfants.

Membre de la Squadra Forézienne, elle aimait énormément participer aux différentes randonnées. Ce qu'elle faisait aussi avec l'association culturelle poncinoise, lorsqu'elle ne jouait pas à la coïnche.

Touchée par la maladie, elle fit preuve d'un courage exemplaire, sans jamais se plaindre et en conservant son sourire et son humour.

Germaine Metton était une femme effacée, serviable qui apportait un élan lumineux comme le reconnaissent bon nombre des personnes qui l'ont côtoyée. D'une disponibilité extraordinaire, elle était toujours présente aux côtés des autres, dans les instants de joie comme dans les instants de tristesse.

Elle avait 87 ans.



JEAN-PAUL REVOL

Né à Saint-Étienne, Jean-Paul Revol est entré dans la fonction publique territoriale en 1969, à la mairie de Grigny, dans le Rhône. Il est nommé à Feurs en 1974 et va prendre la direction du service des eaux et de l'urbanisme. À cette époque, il avait à ses côtés le regretté Jean-Lou Fayard. Dans le bureau situé à l'angle de la salle des fêtes et de l'immeuble « le forum », place de la Boaterie, il gérait aussi le service de reproduction de la ville de Feurs.

En 1992, André-Delorme, maire de l'époque, lui demande de réorganiser la partie « foire exposition » du comice agricole. Il en sera le commissaire général jusqu'à son départ de la mairie en 1999. C'est à partir de cet instant qu'est créé le volet « animations » dans cette grande manifestation agricole. Un pôle restauration voit également le jour.

Il n'était pas homme à rester inactif et, dès qu'il le pouvait, s'investissait dans la vie syndicale et associative. Il a été à plusieurs reprises au bureau de l'amicale du personnel de la ville comme secrétaire adjoint puis trésorier adjoint. Il est à l'origine du blog internet de cette association au sein de laquelle il était secrétaire jusqu'en 2016.

En dehors de son activité professionnelle, Jean-Paul Revol était passionné par le sport boules. Il fut du reste président de l'Union bouliste en 1986 qui va devenir l'entente sportive bouliste de Feurs (ESBF). Il en sera responsable jusqu'en 1999.

Il avait 73 ans.

État civil du 1^{er} au 30 septembre 2018

NAISSANCES

- 04/09 COLOMBO Athénaïs, 23 impasse Francis Garnier.
05/09 BRIOUDE Ethan, 14 chemin du Riou.
21/09 BLANC Maelle, 66 boulevard de la Boissonnette.
22/09 KHEBBAL Lyes, Nahil, Le Pont Palais, allée B, rue Paul Verlaine.
30/09 ROMANI Louise, Françoise, Maryse, 3 place Félix Nigay.

DÉCÈS

- 03/09 BRUNEL Daniel, Aimé, Maurice, 74 ans, Ehpad, 26 rue Camille Pariat.
06/09 HEYRAUD Romain, Samuel, Hubert, 23 ans, 17 rue des Haras.
06/09 POLI épouse VALLETON Régina, Julienne, 63 ans, 15 rue de la Loire.
07/09 BILLOTET Augustine, Louise, 55 ans, 1 boulevard de l'Europe.
10/09 LAPORTE Jean-Claude, 78 ans, 1 A boulevard de l'Europe.
10/09 SECOND André, Georges, 76 ans, 1 boulevard de l'Europe.
14/09 CIVIER Roger, Étienne, Antoine, 85 ans, le phébus, 11 rue Saint-Antoine.
16/09 REVOL Jean, Paul, 73 ans, « le Dorian » 8 rue de l'hôtel de ville.
24/09 MASIERO veuve JEAMPIERRE Sylvana, 81 ans, 7 chemin des Planchettes.

MARIAGE

- 08/09 Entre Valentin, Gérard, Charly CHRISTOPHE, canalisateur et Séverine, Nadine, Joëlle TISSOT, employée commerciale, domiciliés à Sainte-Foy-Saint-Sulpice, lieu-dit « Villedieu ».

Les avis de naissance et les transcriptions de décès sont communiqués à la mairie de Feurs (commune de résidence des nouveau-nés ou des défunts) avec un décalage de plusieurs jours après l'événement. C'est la raison pour laquelle certaines naissances et certains décès peuvent être publiés avec un décalage d'au minimum un mois dans Le Petit Forézien.

■ Feurs en action

FEURS : LA SÉCURITÉ RESTE UNE PRIORITÉ

Depuis la construction de la nouvelle gendarmerie, l'effectif de la brigade est désormais au complet. Vingt-deux gendarmes y sont affectés.

Cela permet un meilleur travail qui se fait en collaboration avec nos services de la police municipale.

Des patrouilles mixtes gendarmerie/police municipale sont régulièrement effectuées sur le territoire de notre commune.

Pour renforcer les différentes opérations de surveillance, trois nouvelles caméras ont été installées. Le dispositif comprenant 52 caméras de vidéo-protection est visionné en direct par la police municipale mais aussi par les militaires de la gendarmerie. Nous avons été les premiers à leur installer un écran de contrôle à la brigade. Les gendarmes peuvent aussi prendre la main sur les commandes des caméras pour suivre, le cas échéant, un événement.

Des réunions sont régulièrement organisées en mairie avec les responsables des services concernés.

N'oublions pas non plus l'action des voisins vigilants.

Ce travail de prévention, de surveillance porte ses fruits. Les chiffres concernant la sécurité à Feurs sont positifs. Des chiffres qui sont les meilleurs du département.

Pour Feurs la sécurité reste une priorité.

Jean-Pierre Taite, maire
Les adjoints et les conseillers
municipaux de la majorité

■ Générations Feurs

LE MAIRE DOIT BAISSER LES IMPÔTS !

« La commune de Feurs lève ainsi l'impôt au-delà de ses stricts besoins de financement et applique des tarifs qui excèdent la simple et juste couverture des coûts des services assurés aux usagers. » Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) vient confirmer ce que nous dénonçons depuis 2014 à chaque vote du budget municipal.

En moyenne, **200€ par an en trop sont prélevés dans le portefeuille des Foréziens :**

- **100€ d'impôts locaux en trop.** Comme le rapport l'indique, le niveau d'imposition est trop élevé par rapport aux besoins réels de la commune. Le Maire devrait diminuer les impôts locaux en fonction des dépenses engagées plutôt que de laisser dormir l'argent sur des comptes qui ne rapportent rien.

- **100€ de trop pour les tarifs municipaux** dont 65€ pour les factures d'eau. Chaque année, le maire augmente tous les tarifs municipaux (eau, cantine, garderie, cimetière etc...) sans discernement ou réflexion prospective.

Au dernier conseil municipal, nous avons demandé au Maire de revoir sa politique budgétaire en tirant les enseignements du rapport de la CRC. Augmenter les tarifs pour alimenter des **réserves financières inutiles** n'est pas une gestion de « bon père de famille » comme le prétend le Maire.

L'exemple de l'eau est édifiant ! Les tarifs augmentent mais le Maire ne lance pas les travaux nécessaires de la station d'épuration (15 millions d'euros). Il préfère mettre l'argent en réserve. En 2020, la communauté de communes Forez Est récupèrera la gestion de l'eau et sera contrainte de payer les travaux de la station. Depuis 10 ans, les Foréziens subissent des hausses de tarifs sans investissement nouveau. Les habitants des autres communes de Forez-Est pourront remercier les Foréziens d'avoir payé plus cher l'eau à leur place !

Pour notre part, bien gérer une commune c'est utiliser l'argent des Foréziens pour de nouveaux projets communaux. Et non pour aider les copains. Nous y reviendrons dans le prochain numéro au sujet de la « *subvention illégale et sans fondement* » (cf rapport CRC) versée à la société hippique.

Johann CESA, Murielle HEYRAUD
et Thierry JACQUET,
conseillers municipaux
courriel : generationsfeurs@gmail.com
mobile : 06 28 04 71 32

■ Rassemblement Feurs Bleu Marine

MONSIEUR LE MAIRE, VOUS DEVEZ BAISSER LES IMPÔTS !

La chambre régionale des comptes vient de procéder au contrôle de la gestion de la commune de Feurs sur les années 2011 à 2017.

Et vient de donner totalement raison à vos élus du Rassemblement National, qui depuis toujours ont réclamé, seuls contre tous les autres, la baisse des impôts communaux. Enfin !

La 1^{ère} recommandation de la chambre des comptes est : « adapter le niveau du prélèvement fiscal aux réels besoins de financement de la commune ». En effet, les excédents et surplus de ressources fiscales sans emploi immédiat ne cessent d'augmenter, et alimentent des réserves qui ne cessent de croître. Il en est de même des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.

En conclusion, et en clair, la ville de Feurs prélève trop d'impôts, et fait payer trop cher l'eau du robinet !!!!

Il est enfin temps que la raison prenne le pas au sein de la municipalité, il est enfin temps que le bon sens le plus élémentaire triomphe à Feurs, il est enfin temps de rendre aux Foréziens un peu de pouvoir d'achat, il est enfin temps de baisser de façon significative les taux d'imposition communaux (taxes foncières), il est enfin temps de baisser le prix de l'eau !!! Il est enfin temps d'écouter, et d'appliquer, ce que le Rassemblement National réclame comme une évidente mesure de justice due aux Foréziens. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, Monsieur le Maire. C'est le moment !!

Sophie ROBERT et Charles PERROT,
Rassemblement National
front.national.42@gmail.com

Le Petit Forézien distribution

Le Petit Forézien est distribué tous les mois (à l'exception du mois de Juillet) dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Feurs portant ou non un autocollant « stop pub ». Sa distribution se déroule en moyenne sur quatre jours, généralement la dernière semaine du mois. Certains dispositifs (digicodes, entrées sécurisées, ...) présentent des obstacles pour les personnes chargées de diffuser le magazine.

Si vous ne le recevez pas : si vous constatez une absence anormale ou prolongée du magazine dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à le signaler à notre prestataire Adrexo au 04 77 80 86 80 ou par courriel : ghislaine.voron@adrexo.fr. Vous pouvez venir le récupérer à la mairie ou au bureau d'information touristique.

Pensez à
votre espace
publicitaire
dans
Le Petit Forézien.

04 77 27 40 08

mairie.petitforezien.pub@feurs.fr

AAI M'Alu

Menuiserie alu sur mesure,
verandas, volets roulants, stores,
fenêtres PVC, portail alu,
miroiterie.



Tél. : 04 77 26 54 90

ZI du Forum
4 imp. du Palatin - 42110 FEURS
aaimalu@orange.fr
internet : www.aai-m-alu.fr

- MÉCANIQUE
- CARROSSERIE
- CLIMATISATION
- PNEUMATIQUE
- PARE-BRISE
- VENTE VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS



Service



F. CHEMINAL SARL
Route de Saint-Etienne - 42110 FEURS
04 77 26 56 63

CÔTÉ COMMERCE

« Dream shoes » : nouvelle boutique de chaussures



« Dream Shoes » est située 9 rue de Verdun. Alexandre Guillot en est le gérant. Son premier métier était élagueur/grimpeur. Suite à des problèmes de santé, sa reconversion professionnelle s'est tout naturellement orientée vers sa passion de toujours : la mode. Il a souhaité amener à Feurs la qualité et le luxe que l'on trouve habituellement uniquement dans les grandes villes. Dans son magasin entièrement refait à neuf, il propose près de soixante-dix références différentes de

chaussures hommes et femmes haut de gamme, issues des plus grands créateurs et marques italiennes. Certains de ces modèles sont uniques dans la Loire et ne peuvent se trouver que dans son magasin. Alexandre Guillot parcourt les plus grands salons professionnels (Paris, Milan) afin de monter sa collection. « Dream Shoes » propose également des articles de maroquinerie : sacs à main, sacoches, portefeuilles ...

• 04 77 26 80 49

MOULIN

Auto-école

LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR

Vous forme
pour tous vos permis !

Montbrison
Saint-Germain-Laval
Balbigny
Feurs

Permis bateaux
avec Nautic
Montbrison

Piste
privée

24 rue du 8 mai 1945 à Feurs - 09 51 27 15 11
www.autoecolemoulin.com

ANNIVERSAIRE 20 ANS

du 2 au 24 novembre

TVA
OFFERTE*



GRANDE TOMBOLA**

Séjour Balnéo
Cafetières
Tassimo
TV
et de nombreux cadeaux à gagner...
VENEZ TENTER VOTRE CHANCE

SÉJOURS-SALONS-LITERIE-CUISINES-BAINS-DRESSING

4, rue Jean-Marie-Nigay - 42110 FEURS - 04 77 26 31 58 - www.meublesbourrat.com

MEUBLES
BOURRAT

PÈRE & FILS

*voir conditions en magasin - ** Jeu gratuit et sans obligation d'achat

04 77 28 59 39

Courriel : feurs@cote-services.com

Site internet : www.a-cote-services.com

Services à la personne

1 rue du 8 mai • 42110 FEURS

50 % de
déduction
d'impôt

Nous vous apportons un service complet
d'aide à domicile

Ménage

Garde d'enfant

Séniors

Handicap

I.C.S

depuis 2002

Maintenance
à distance

Nicolas Trouilloux

Informatique

Vente - Réparation - Conseil - Particuliers & Pro

Du mardi au samedi :

de 9h à 12h / 14h30 à 19h

Sauf 18h le samedi

Fermé le jeudi après-midi

04 77 26 43 86

1 carrefour de la libération
(à côté du cinéma)

42110 FEURS

www.ics42.fr

contact@ics42.fr